



GUIDE PRATIQUE

ÉDITION 2025



ma vie en Xaintrie
Concentré d'énergies !

SOMMAIRE

LA XAINTRIE EN CHIFFRES	p. 4
MAIRIES & COLLECTIVITÉS	p. 6
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	p. 22
ENFANCE & JEUNESSE	p. 28
SENIOR & HANDICAP	p. 36
SANTÉ & SOLIDARITÉ	p. 40
EMPLOI, ÉCONOMIE & FORMATION	p. 48
LOGEMENT & HABITAT	p. 54
TRANSPORT & MOBILITÉ	p. 60
TRAITEMENT DES DÉCHETS	p. 64
NATURE & ENVIRONNEMENT	p. 72
CULTURE, SPORT & LOISIRS	p. 84
TOURISME & PATRIMOINE	p. 92
MANGER LOCAL	p. 98

Éditeur : Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne

Directeur de publication : Nicole Bardi

Imprimeur : Maugein Imprimeurs

Date de parution : Septembre 2025

Dépôt légal

Gratuit

ÉDITO

Bienvenue dans la première édition du Guide pratique
Ma vie en Xaintrie !

Que vous soyez installé de longue date sur le territoire de la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne ou que vous veniez tout juste d'y poser vos valises, ce guide a été pensé pour vous.

Notre objectif est simple : faciliter votre quotidien en rassemblant, en un seul support, toutes les informations utiles pour vivre, travailler et profiter pleinement de la Xaintrie. Vous y trouverez :

- un répertoire des services classés par thématique,
- une cartographie précise des structures et équipements,
- des contacts utiles,
- et de nombreuses informations pratiques pour (re) découvrir notre territoire.

Nous avons conçu ce guide avec soin pour répondre au mieux à vos besoins. Mais malgré notre vigilance, certaines informations peuvent évoluer ou manquer.

C'est pourquoi nous comptons sur vos retours et vos suggestions : ils seront précieux pour enrichir et améliorer les prochaines éditions.

Ce guide est destiné à être régulièrement actualisé et réimprimé, afin de rester un outil fiable, simple d'utilisation et toujours plus proche de vos attentes.

Nous espérons qu'il deviendra rapidement votre compagnon de référence pour faciliter la vie en Xaintrie Val' Dordogne.

Merci pour votre confiance et votre contribution !

NICOLE BARDI

Présidente de la Communauté de Communes
Xaintrie Val' Dordogne

BIENVENUE EN XAINTRIE !

Ce territoire à taille humaine regorge de richesses : plus de 11 000 habitants, une nature préservée, une vie locale active, et des paysages à couper le souffle. Écoles, associations, agriculture, tourisme, services... Voici un aperçu chiffré d'un territoire vivant et accueillant.

 **11 171**
HABITANTS

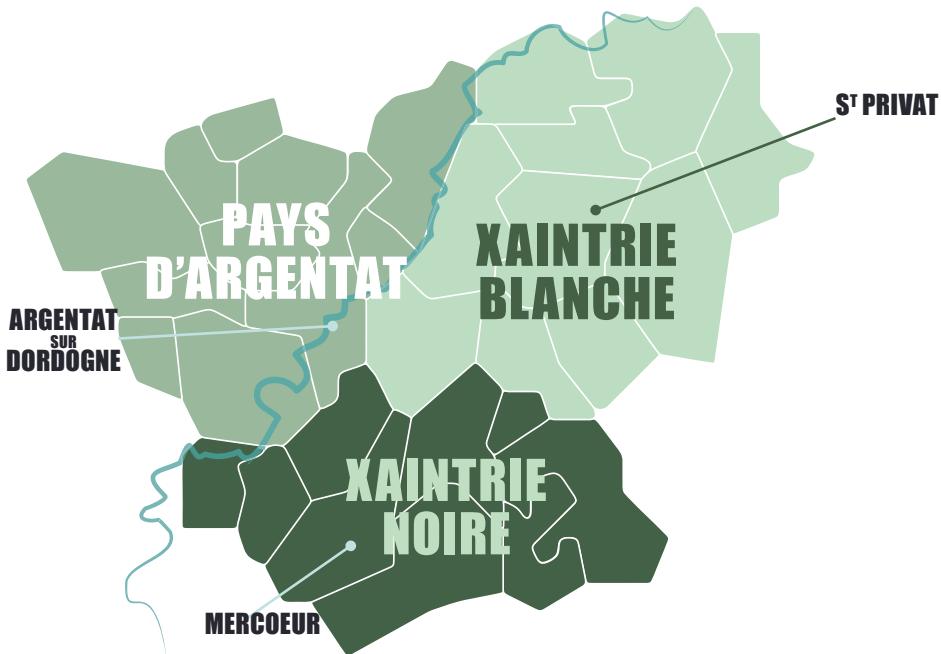
 **652**
KM²

 **30**
COMMUNES

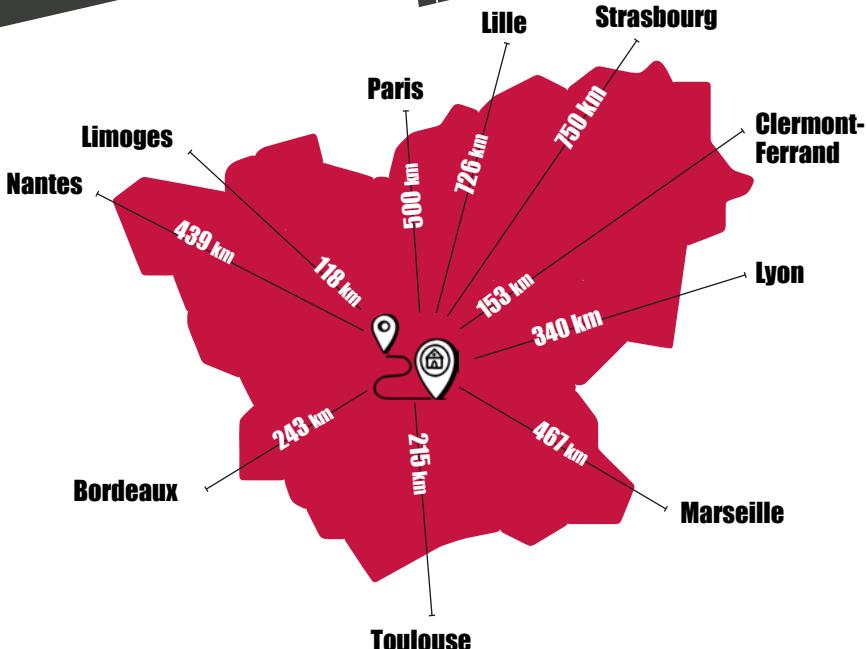
 **+230**
ASSOS

 **16**
ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES

 **637**
ÉLÈVES



LA XAINTRIE EN CHIFFRES



709
MÈTRES
POINT
CULMINANT



50
KILOMÈTRES
DORDOGNE

TOURS DE
MERLE

25 000
VISITEURS/AN

+ 30
CIRCUITS
V.T.T



5 BARRAGES
HYDRO
ÉLECTRIQUES

683
ÉTABLISSEMENTS
AGRICOLE

5

940
KILOMÈTRES
SENTIERS
RANDONNÉE



98%
FIBRE
DÉPLOYÉE

31 000
VACHES



+ 240
COMMERCES

30 COMMUNES EN XAINTRIE VAL' DORDOGNE - XV'D

Vous habitez ou travaillez sur l'une des 30 communes du territoire Xaintrie Val' Dordogne ?

Retrouvez ici les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre mairie. Un service pratique pour faciliter vos démarches et rester connecté à la vie locale.



MAIRIES & COLLECTIVITÉS

Vous trouverez, dans les pages suivantes, la liste des services disponibles dans votre commune :

	Nombre d'habitants Population municipale 2022		Médiathèques et bibliothèques
	Agences postales Horaires à demander en mairie		Équipements sportifs
	Démarches administratives Horaires à demander en mairie		Piscines et centres récréatifs
	Établissements scolaires		Lieux de baignade
	Accueil petite enfance		Départs de randonnée
	Centre de loisirs et/ou accueil périscolaire		Pêche
	Accueil jeunes		Circuits VTT
	EHPAD		Alimentation
	Médecins		Stations essence
	Structures médico-sociales		Marchés
	Pharmacies		Restaurants
	Déchèteries		

ALBUSSAC

Le Bourg
19380 Albussac
05 55 28 61 48
mairie@albussac.fr
www.albussac.fr



735 hab.

Lundi	8h30 - 12h00	---
Mardi	8h30 - 12h00	---
Mercredi	8h30 - 12h00	---
Jeudi	8h30 - 12h00	---
Vendredi	8h30 - 12h00	---
Samedi	8h30 - 12h00	---



ARGENTAT SUR DORDOGNE

Avenue Pasteur
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 10 91
mairie@argentat-sur-dordogne.fr
www.argentat-sur-dordogne.fr



2 869 hab.

Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	---



AURIAC

12 rue du Sudour
19220 Auriac
05 55 28 23 02
auriac@mairie19.fr
www.auriac.fr



221 hab.

Lundi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	8h00 - 12h00	---
Jeudi	8h00 - 12h00	---
Vendredi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi		---



MAIRIES & COLLECTIVITÉS

BASSIGNAC LE BAS

33 impasse de la mairie
Le Bourg
19430 Bassignac-le-Bas
05 55 91 07 87
mairie.bassignaclebas@wanadoo.fr
www.bassignac-le-bas.fr



83 hab.

Lundi	---
Mardi	9h30 - 12h00 14h00 - 16h30
Mercredi	---
Jeudi	9h30 - 12h00 ---
Vendredi	---
Samedi	---

BASSIGNAC LE HAUT

3, rue du Peyrat
19220 Bassignac-le-Haut
05 55 28 24 72
mairie@bassignaclehaut.fr
www.bassignac-le-haut.fr

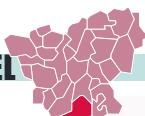


155 hab.

Lundi	9h00 - 12h00 13h30 - 16h00
Mardi	9h00 - 12h00 13h30 - 16h00
Mercredi	---
Jeudi	9h00 - 12h00 13h30 - 16h00
Vendredi	---
Samedi	---

CAMPS ST MATHURIN LÉOBAZEL

8 place de la Mairie
19430 Camps-Saint-Mathurin-Léobazel
05 55 28 50 32
mairie@camps.correze.net
www.camps.correze.net



210 hab.

Lundi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Mercredi	9h00 - 12h00 ---
Jeudi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Samedi	---



DARAZAC

11, rue de la Mairie
19220 Darazac
05 55 28 21 98
mairiededarazac@orange.fr



 **142 hab.**

Lundi	---		14h00 - 17h00
Mardi	---		
Mercredi	9h00 - 12h00		---
Jeudi	9h00 - 12h00		14h00 - 17h00
Vendredi	---		
Samedi	---		

FORGÈS

4 place de la République
19380 Forgès
05 55 28 61 64
forges.mairie@wanadoo.fr



 **255 hab.**

Lundi	8h00 - 12h00		---
Mardi	8h00 - 12h00		---
Mercredi	8h00 - 12h00		---
Jeudi	8h00 - 12h00		---
Vendredi	8h00 - 12h00		---
Samedi	---		



GOULLES

1 avenue de la Xaintrie Blanche
19430 Goulles
05 55 28 70 84
mairie.goulles@wanadoo.fr
www.goulles.correze.net



 **330 hab.**

Lundi	8h30 - 10h00		---
Mardi	8h00 - 12h00		13h30 - 16h30
Mercredi	8h00 - 12h00		13h30 - 16h30
Jeudi	8h00 - 12h00		13h30 - 16h30
Vendredi	8h00 - 12h00		13h30 - 16h30
Samedi	---		



MAIRIES & COLLECTIVITÉS

HAUTEFAGE

80 route de l'école
19400 Hautefage
05 55 28 08 43
mairie@hautefage.fr



318 hab.

Lundi	--- 13h15 - 17h
Mardi	--- 13h15 - 17h
Mercredi	---
Jeudi	---
Vendredi	9h00 - 12h00 ---
Samedi	10h00 - 12h00 Permanence des élus fermé le 1 ^{er} samedi du mois

LA CHAPELLE ST GÉRAUD

7 route d'Argentat
19430 La Chapelle-Saint-Géraud
05 55 28 50 58
mairie.saintgeraud@wanadoo.fr



197 hab.

Lundi	8h45 - 12h45 13h30 -16h00
Mardi	---
Mercredi	8h45 - 12h45 13h30 -16h30
Jeudi	---
Vendredi	8h45 - 12h45 13h30 -16h00
Samedi	---

MERCOEUR

Le Bourg
19430 Mercoeur
05 55 28 51 78
mercoeur@mairie19.fr



237 hab.

Lundi	--- 14h00 - 16h30
Mardi	9h00 - 12h00 ---
Mercredi	---
Jeudi	---
Vendredi	9h00 - 12h00 ---
Samedi	9h00 - 10h00 --- sauf juillet et août

MONCEAUX SUR DORDOGNE



631 hab.

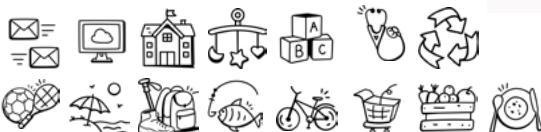
Le Bourg

19400 Monceaux-sur-Dordogne

05 55 28 06 95

mairie@monceaux-sur-dordogne.fr

www.monceaux.correze.net



Lundi	8h15 - 12h00 13h30 - 17h30
Mardi	8h15 - 12h00 13h30 - 17h30
Mercredi	8h15 - 12h00 13h30 - 17h30
Jeudi	8h15 - 12h00 13h30 - 17h30
Vendredi	8h15 - 12h00 13h30 - 17h30
Samedi	8h00 - 12h00 ---

NEUVILLE



204 hab.

43 route de la Mairie

19380 Neuville

05 55 28 09 88

mairie-neuville@wanadoo.fr



Lundi	9h15 - 12h15 14h15 - 17h15
Mardi	---
Mercredi	12h45 - 15h45
Jeudi	---
Vendredi	9h15 - 12h15 ---
Samedi	---

REYGADES



186 hab.

Le Bourg

19430 Reygades

05 55 28 50 19

mairie.reygades@orange.fr

www.reygades.fr



Lundi	---
Mardi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Mercredi	---
Jeudi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Vendredi	---
Samedi	---

MAIRIES & COLLECTIVITÉS

RILHAC XAINTRIE

Le Bourg
19220 Rilhac-Xaintrie
05 55 28 25 86
rilhac-xaintrie@mairie19.fr
www.rilhac-xaintrie.fr



306 hab.

Lundi	8h30 - 12h30 14h00 - 17h00
Mardi	8h30 - 12h30 14h00 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h30 ---
Jeudi	8h30 - 12h30 14h00 - 17h00
Vendredi	8h30 - 12h30 14h00 - 17h00
Samedi	---

ST BONNET ELVERT

2 place Louis Prévôt
19380 Saint-Bonnet-Elvert
05 55 28 65 86
mairiedestbonnetelvert@wanadoo.fr



219 hab.

Lundi	9h00 - 11h30 ---
Mardi	--- 14h00 - 16h30
Mercredi	---
Jeudi	9h00 - 11h30 ---
Vendredi	9h00 - 11h30 ---
Samedi	---

ST BONNET LES TOURS DE MERLE

1, place de la Paix
19430 Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle
05 55 28 73 17
stbonnettoursmerle@wanadoo.fr



39 hab.

Lundi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Mardi	---
Mercredi	---
Jeudi	---
Vendredi	---
Samedi	---

ST CHAMANT

1, avenue de la Souvigne
19380 Saint-Chamant
05 55 28 15 26
mairie.saint-chamant@wanadoo.fr



492 hab.

Lundi	9h00 - 12h00	---
Mardi	9h00 - 12h00	---
Mercredi	9h00 - 12h00	---
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	---
Samedi	---	



ST CIRGUES LA LOUTRE

Le Bourg
11, route de Saint-Privat
19220 Saint Cirgues la Loutre
05 55 28 27 04
saint-cirgues-la-loutre@mairie19.fr
www.saint-cirgues.correze.net



196 hab.

Lundi	9h00 - 12h00	---
Mardi	---	
Mercredi	9h00 - 12h00	---
Jeudi	---	
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h00
Samedi	---	



ST GENIEZ Ô MERLE

10, Soult
19220 Saint Geniez Ô Merle
05 55 28 21 86
st.geniez.o.merle@wanadoo.fr
www.saint-geniez-o-merle-mairie.fr



90 hab.

Lundi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
Mardi	---	
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
Jeudi	---	
Vendredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
Samedi	---	



MAIRIES & COLLECTIVITÉS

ST HILAIRE TAURIEUX

19 place de la Mairie
19400 Saint-Hilaire-Taurieux
05 55 28 17 98
mairie@sainthilairetaurieux.fr



100 hab.

Lundi	---
Mardi	---
Mercredi	9h15 - 12h15 ---
Jeudi	---
Vendredi	12h45 - 16h00 ---
Samedi	---

ST JULIEN AUX BOIS

1, place du souvenir
19220 Saint-Julien-aux-Bois
05 55 28 25 49
mairie@communedesaintjulienauxbois.fr
www.stjulienauxbois.correze.net



440 hab.

Lundi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Mardi	---
Mercredi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Jeudi	---
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Samedi	---



ST JULIEN LE PÉLERIN

16, rue des Monts d'Auvergne
19430 Saint-Julien-le-Pélerin
05 55 28 72 26
saint-julien-le-pelerin@mairie19.fr



118 hab.

Lundi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00 ---
Mercredi	---
Jeudi	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00 ---
Samedi	9h00 - 12h00 ---



ST MARTIAL ENTRAYGUES

17 Le Bourg
19400 Saint-Martial-Entraygues
05 55 28 06 54

mairie-stmartialentraygues@wanadoo.fr



99 hab.

Lundi	9h00 - 12h00 14h00 - 16h30
Mardi	---
Mercredi	---
Jeudi	---
Vendredi	9h00 - 12h00 ---
Samedi	---

ST MARTIN LA MÉANNE

Place de la République
19320 Saint-Martin-la-Méanne
05 55 29 12 75

mairie.saintmartinlameanne@wanadoo.fr
www.stmartinlameanne.fr



338 hab.

Lundi	9h00 - 12h00 ---
Mardi	9h00 - 12h00 ---
Mercredi	9h00 - 12h00 ---
Jeudi	---
Vendredi	9h00 - 12h00 ---
Samedi	---

ST PRIVAT

3, rue des Tours de Merle
19220 Saint-Privat
05 55 28 28 77

mairie@saint-privat-19.fr
www.saint-privat-19.fr



1 041 hab.

Lundi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Mardi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Mercredi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Jeudi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Vendredi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Samedi	---



MAIRIES & COLLECTIVITÉS

ST SYLVAIN

Le Bourg
19380 Saint-Sylvain
05 55 28 63 03
mairie.saint.sylvain@wanadoo.fr



133 hab.

Lundi	---		13h30 - 17h30
Mardi	8h00 - 12h00		---
Mercredi	8h00 - 12h00		---
Jeudi	---		---
Vendredi	8h00 - 12h00		---
Samedi	---		

SERVIÈRES LE CHÂTEAU

Le Bourg
19220 Servière-le-Château
05 55 28 21 92
mairieserviereslechateau@orange.fr
www.servieres-le-chateau.fr



581 hab.

Lundi	8h00 - 12h00		13h30 - 17h15
Mardi	8h00 - 12h00		13h30 - 17h15
Mercredi	8h00 - 12h00		13h30 - 17h15
Jeudi	8h00 - 12h00		13h30 - 17h15
Vendredi	8h00 - 12h00		13h30 - 17h15
Samedi	---		

SEXCLÉS

2 place des Xaintries
19430 Sexcles
05 55 28 71 65
mairie@sexcles.fr
www.sexcles.sitew.fr

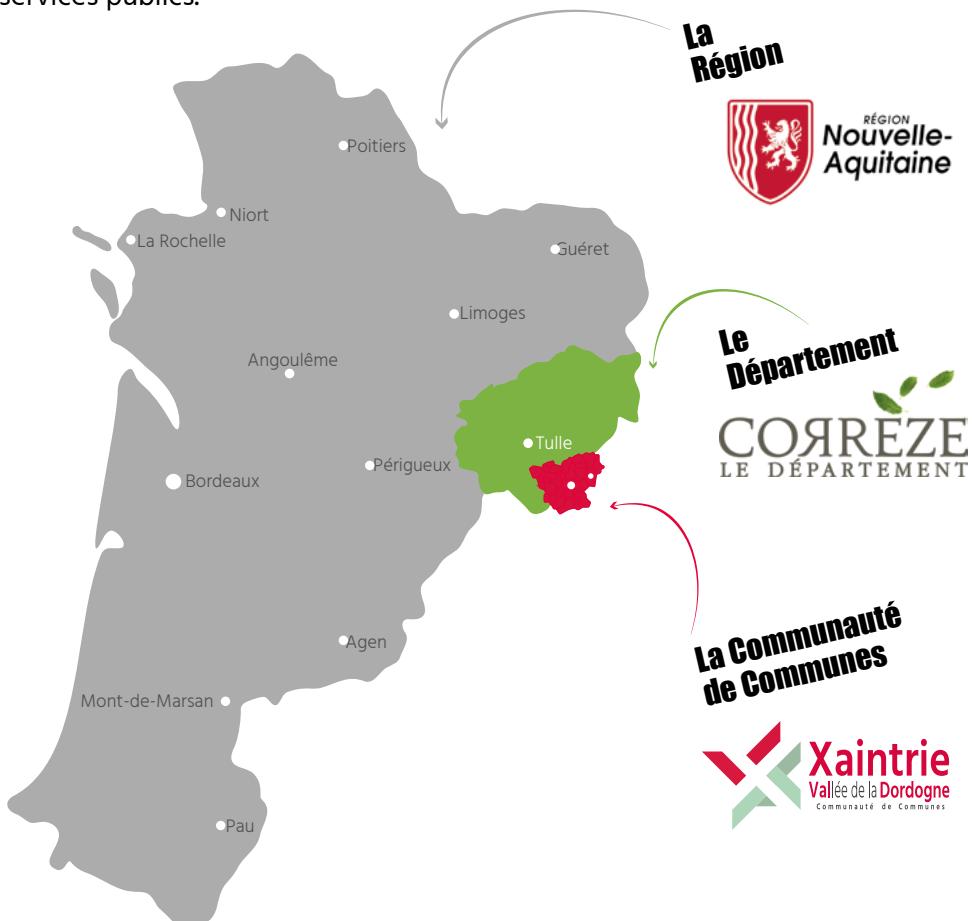


231 hab.

Lundi	8h30 - 12h30		---
Mardi	8h30 - 12h30		---
Mercredi	8h30 - 12h30		---
Jeudi	8h30 - 12h30		---
Vendredi	8h30 - 12h30		---
Samedi	---		

LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS

Comprendre la répartition des compétences entre la Région, le Département, la Communauté de Communes et votre commune est essentiel pour savoir à qui s'adresser selon vos besoins. Cette rubrique vous éclaire sur le rôle de chaque collectivité, leurs domaines d'action et leurs responsabilités, pour vous aider à mieux naviguer dans l'organisation des services publics.



LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION

MOBILITÉ



TRANSPORTS RÉGIONAUX
cars scolaires
cars et trains régionaux

ÉDUCATION



LYCÉES



BIBLIOTHÈQUES,
MUSÉES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



SOUTIEN
AUX ENTREPRISES



TOURISME



FORMATION
PROFESSIONNELLE

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT

ACTION SOCIALE



ENFANCE



SENIORS



HANDICAP



RSA

CULTURE



BIBLIOTHÈQUES,
MUSÉES



SPORT



TOURISME

ÉDUCATION



COLLÈGES

ENTRETIEN



ROUTES
DÉPARTEMENTALES,
NATIONALES
SECONDAIRES

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENVIRONNEMENT



GEMAPI
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



TRANSITION ÉCOLOGIQUE



DÉCHETS collecte et traitement



URBANISME & HABITAT

ACTION SOCIALE



ENFANCE
RPE
LAEP
ALSH



SENIORS
EHPAD
St-Privat



HANDICAP



SOUTIEN AUX ENTREPRISES



ZONES D'ACTIVITÉS



TOURISME
Gabare
Tours de Merle
Sente aux cochons

CULTURE



MÉDIATHÈQUE



ÉCOLE DE MUSIQUE
Théadamuse



CASERNE DE POMPIERS



VIA FERRATA



CIRCUITS RANDONNÉES & VTT

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE



MARIAGE



DÉCÈS

SÉCURITÉ



POLICE MUNICIPALE

ACTION SOCIALE



LOGEMENTS SOCIAUX



ÉCOLES



CANTINE



PERISCOLAIRE

CULTURE, SPORT ET LOISIRS



ASSOCIATIONS



EQUIPEMENTS SPORTIFS



SALLES POLYVALENTES

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT



URBANISME



DÉFENSE
INCENDIE



ROUTES
COMMUNALES



ESPACES VERTS

FACILITEZ VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

En Xaintrie, plusieurs services sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien. Que ce soit pour l'obtention ou le renouvellement d'un titre d'identité, la gestion de votre budget, ou encore l'accès à des services publics en ligne, vous pouvez compter sur les guichets France Services et autres points d'accueil de proximité. Des conseillers sont à votre écoute pour vous orienter et vous aider à constituer vos dossiers, garantissant ainsi un accompagnement personnalisé et efficace.

CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

La Mairie d'Argentat-sur-Dordogne et la Maison des services de Saint-Privat sont équipées d'un Dispositif de Recueil (DR), qui permet l'enregistrement et le renouvellement d'une demande de passeport et/ou de carte d'identité.



ARGENTAT SUR DORDOGNE

Mairie

Avenue Pasteur
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 10 91
mairie@argentat-sur-dordogne.fr
www.argentat-sur-dordogne.fr

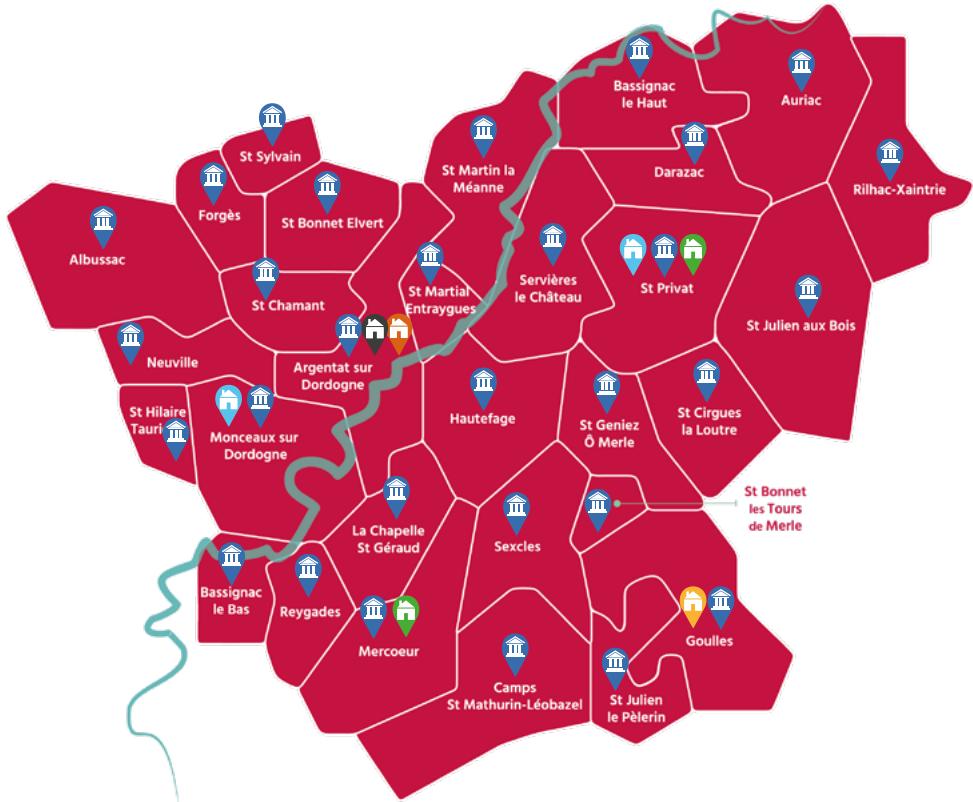


ST PRIVAT

Mairie - Maison du département

3, rue des Tours de Merle
19220 Saint-Privat
05 55 28 28 77
mairie@saint-privat-19.fr
www.saint-privat-19.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Mairie



Maison du département



Maison des services



Médiathèque



Maison des solidarités



France service

AIDES & ALLOCATIONS



CAF
Caisse d'Allocations Familiales



CPAM
Caisse Primaire d'Assurance Maladie



MSA
Mutualité Sociale Agricole



Assurance Retraite



France Travail

SERVICES & ACCOMPAGNEMENT



Passeport & carte d'identité



Immatriculation & carte grise



Permis de conduire



Déclaration d'impôts



Ordinateurs en libre service



**point conseil budget
Sur RDV**

contact@famillesrurales.correze.fr
www.famillesrurales-correze.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

ARGENTAT SUR DORDOGNE



Médiathèque Intercommunale

Place Joseph Faure
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 90 11
mediatheque@xaintrie-val-dordogne.fr

Lundi	---
Mardi	9h30 - 13h30 ---
Mercredi	9h00 - 18h00
Jeudi	9h30 - 13h30 ---
Vendredi	---
Samedi	9h30 - 16h30



Sur RDV

2^{ème} jeudi du mois, entre 9h30 et 12h30

Maison de La Solidarité Départementale

7 BIS avenue du 11 novembre 1918
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 19 07 82 01

Lundi	8h30 - 12h15 13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h15 13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h15 13h30 - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h15 13h30 - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h15 13h30 - 17h00
Samedi	---



ST PRIVAT



Mairie - France Services
Maison du Département & Poste
3 rue des Tours de Merle
19220 Saint-Privat
05 55 28 28 77
mairie@saint-privat-19.fr

Lundi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Mardi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Mercredi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Jeudi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Vendredi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00 ---



Sur RDV

2^{ème} jeudi du mois, entre 9h et 12h

MERCOEUR



Maison du Département

6 quartier de Roffy

19430 Mercoeur

05 19 07 81 25



Lundi	8h30 - 12h30 13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h30 13h30 - 17h30
Mercredi	---
Jeudi	8h30 - 12h30 13h30 - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h30 13h30 - 16h30
Samedi	---

MONCEAUX SUR DORDOGNE



France Services

34 rue du vieux bourg

19400 Monceaux-sur-Dordogne

06 66 29 78 73

monceaux-sur-dordogne@france-services.gouv.fr



Lundi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00 ---

Fermé au public le mercredi et vendredi matin,
mais joignable au téléphone

GOULLES



Maison des services

1 avenue de la Xaintrie Blanche

19430 Goulles

05 55 28 04 39

communedegouilles@orange.fr



Lundi	8h30 - 12h00 14h15 - 17h00
Mardi	8h30 - 12h00 14h15 - 17h00
Mercredi	10h00 - 12h00 14h00 - 17h00
Jeudi	8h30 - 12h00 14h15 - 17h00
Vendredi	8h30 - 12h00 14h15 - 16h30
Samedi	---

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

MÉDIATION NUMÉRIQUE

De plus en plus de démarches doivent désormais être réalisées en ligne.

Si vous rencontrez des difficultés, sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement ou suivre une formation aux outils numériques dans plusieurs structures du territoire.

ARGENTAT SUR DORDOGNE

Maison de Solidarité Départementale

Accompagnement individuel sur RDV - Conseil Départemental
05 19 07 82 01

Médiathèque Intercommunale

Permanences mensuelles sur RDV 2^{ème} jeudi du mois, entre 9h et 12h
Familles Rurales
07 88 56 52 76

GOULLES

Maison des Services

Ateliers hebdomadaires sur inscription - Maison des Services
05 55 28 04 39

MERCOEUR

Maison du Département

Programme d'ateliers mensuels - Conseil Départemental
05 55 93 78 52

NEUVILLE

Mairie

Accompagnement individuel sur RDV - le 400
06 37 16 89 84

ST PRIVAT

Salle Familles Rurales

Ateliers hebdomadaires sur inscription - Familles Rurales
05 55 28 44 86

Maison des services

Permanences mensuelles sur RDV 2^{ème} jeudi du mois, entre 9h et 12h
Familles Rurales
07 88 56 52 76

Programme d'ateliers mensuels - Conseil Départemental

05 55 28 28 77

LA XAINTRIE, TERRITOIRE À VIVRE POUR LES PLUS JEUNES

La Xaintrie Val' Dordogne est un territoire propice à l'épanouissement des enfants et des jeunes, grâce à une offre variée de services et d'activités qui accompagnent chaque étape de leur développement.

De la petite enfance à l'adolescence, ce guide pratique vous permettra de découvrir les structures, initiatives et ressources disponibles pour grandir et s'épanouir pleinement sur notre territoire.

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Un Pôle Enfance Jeunesse est à l'étude pour offrir un lieu d'accueil à nos enfants et nos jeunes, mais aussi aux parents.

RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est un lieu d'écoute, d'information et d'accompagnement pour les parents, les futurs parents, et les assistant.es maternel.les. Il aide les familles à trouver un mode de garde adapté et informe sur les droits et démarches liés à l'accueil des jeunes enfants.

C'est aussi un espace d'échanges et de professionnalisation pour les assistants maternels et gardes d'enfants.

Modes de garde

Jusqu'à l'âge de 6 ans, votre enfant peut être gardé par un.e assistant.e maternel.le à son domicile, à la micro-crèche Les Lutins à Argentat-sur-Dordogne ou à la MAM (Maison d'Assistant.es Maternel.les à Monceaux-sur-Dordogne).

Pour vous faire aider dans votre recherche de mode de garde, contactez le RPE.



RPE - Relais Petite Enfance
Avenue du 8 mai 1945
19400 Argentat-sur-Dordogne
06 31 18 04 81
rpe@xaintrie-val-dordogne.fr

PROTECTION MATERNELLE & INFANTILE

La PMI accompagne les parents et veille à la santé des enfants jusqu'à 6 ans. Elle propose des consultations gratuites pour le suivi médical, les vaccinations, et le développement des tout-petits. Elle soutient aussi les familles en difficulté et contrôle la qualité des modes d'accueil.



PMI
Protection Maternelle et Infantile
7 bis avenue du 11 novembre 1918
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 19 07 82 01

119

**ALLÔ
ENFANCE
EN DANGER**

**Si vous êtes victime,
témoign ou suspectez une
situation de maltraitance,
n'hésitez pas à contacter
le 119 - Allô Enfance en
Danger, un service
anonyme et gratuit,
disponible 24h/24 pour
écouter, conseiller et
protéger les enfants
en danger.**

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ALBUSSAC

École publique maternelle et élémentaire

2 route des cascades

19380 Albussac

05 55 28 63 96

ce.0190620w@ac-limoges.fr



ARGENTAT SUR DORDOGNE

École publique maternelle Le Petit Prince

8 rue Dillange

19400 Argentat-sur-Dordogne

05 55 28 02 88

ce.0190275w@ac-limoges.fr



École publique élémentaire Eusèbe BOMBAL

3 rue Aymard Ledamp

19400 Argentat-sur-Dordogne

05 55 28 12 47

ce.0190274v@ac-limoges.fr

Collège public Simone Veil

avenue Gilbert Dillange

19400 Argentat-sur-Dordogne

05 55 28 02 88

ce.0190002z@ac-limoges.fr

Ensemble scolaire privé Jeanne d'Arc Maternelle - élémentaire - collège - lycée

9, rue du Jardin Public

19400 Argentat-sur-Dordogne

05 55 28 11 59

secretariat@jda-argentat.com

CALENDRIER SCOLAIRE

La Xaintrie se trouve dans la zone académique de Limoges, en ZONE A

Retrouvez le calendrier scolaire de l'année sur www.education.gouv.fr

GOULLES

École publique maternelle et élémentaire
1 avenue de la Xaintrie Blanche
19430 Goulles
05 55 28 06 27
ce.0190338p@ac-limoges.fr



MERCOEUR

École publique maternelle et élémentaire
Le Bourg
19430 Mercoeur
05 55 28 47 55
ce.0190410t@ac-limoges.fr



MONCEAUX SUR DORDOGNE

École publique maternelle et élémentaire
Le Bourg
19400 Monceaux-sur-Dordogne
05 55 28 82 85
ce.0190282d@ac-limoges.fr



ST MARTIN LA MÉANNE

École publique élémentaire
Place de la République
19320 Saint-Martin-la-Méanne
05 55 29 18 58
ce.0190405m@ac-limoges.fr



SERVIÈRES LE CHÂTEAU

École publique maternelle et élémentaire
2 rue du Vieux Bourg
19220 Servières-le-Château
05 55 28 44 25
ce.0190356j@ac-limoges.fr



TRANSPORT SCOLAIRE

Selon votre commune de résidence, une navette assure les trajets jusqu'à l'école de votre enfant.
Renseignez-vous auprès de la Région.

Infos : 05 55 45 57 07

FORGÈS - RPI

École publique élémentaire
4 place de la République
19380 Forgès
05 55 28 66 67
ce.0190280b@ac-limoges.fr



ST CHAMANT - RPI

École publique maternelle et élémentaire
4 avenue de la gare
19380 Saint-Chamant
05 55 28 89 22
ce.0190288k@ac-limoges.fr

ST PRIVAT - RPI

École publique maternelle et élémentaire
Rue des Tours de Merle
19220 Saint-Privat
05 55 28 45 75
ce.0190838h@ac-limoges.fr



ST JULIEN AUX BOIS - RPI

École publique élémentaire
9 rue des Ecoles
19220 Saint-Julien-aux-Bois
05 55 28 43 86
ce.0190353f@ac-limoges.fr

RILHAC XAINTRIE & AURIAC - RPC

École publique maternelle et élémentaire
Le Bourg
19220 Rilhac-Xaintrie
05 55 28 21 91
ce.0190350c@ac-limoges.fr



REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE

Un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) et un RPC (Regroupement Pédagogique Concentré) permettent à plusieurs communes de mutualiser leurs écoles. Le RPI répartit les classes sur plusieurs sites, tandis que le RPC regroupe tous les élèves dans une seule école, pour maintenir un enseignement de proximité.

ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES

ALSH - Accueil de loisirs

Le centre de loisirs XV' D accueille les enfants, pendant les vacances scolaires et tous les mercredis.

Des mini-camps sont également proposés pendant les vacances.

Inscriptions auprès de l'IFAC* pour les enfants entre 3 et 11 ans inclus à Argentat-sur-Dordogne et 12 ans inclus à Saint-Privat.

*Institut de Formation, d'Animation et de Conseil

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET FACTURATION

07 64 17 22 64

nadege.leygnac@utso.ifac.asso.fr

Horaires d'accueil

Journée complète

8h00 - 9h00 | 17h00 - 18h00

Matinée sans repas

8h00 - 9h00 | 11h30 - 12h00

Matinée avec repas

8h00 - 9h00 | 13h30 - 14h00

Après-midi avec repas

11h30 - 12h00 | 17h00 - 18h00

Après-midi sans repas

13h30 - 14h00 | 17h00 - 18h00

La Xaintrie compte plus de 230 associations et clubs sur son territoire proposant de multiples activités.

Pour les connaître, rendez-vous en mairie ou rencontrez les au forum des associations début septembre à Argentat-sur-Dordogne.



ARGENTAT SUR DORDOGNE

IFAC

5 rue Aymard Ledamp
19400 Argentat-sur-Dordogne
07 64 17 22 79
eva.chassagne@utso.ifac.asso.fr



ST PRIVAT

IFAC

1 rue des écoles
19220 Saint-Privat
07 64 17 23 19
sandrine.freyssac@utso.ifac.asso.fr

Accueil Jeunes

Les jeunes à partir de 12 ans, ou dès la 6^{ème}, sont accueillis par une équipe de 2 animateurs les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Au programme, activités et création de projets.



IFAC - Accueil jeunes

16 avenue Foch
19400 Argentat-sur-Dordogne
06 58 74 38 93
jeremy.morel@utso.ifac.asso.fr

PARENTALITÉ

Sur le territoire XV' D, des ateliers de parentalité sont proposés pour accompagner les familles dans leur rôle éducatif et renforcer les liens parent-enfant.

Ces initiatives abordent des thématiques variées, comme la communication bienveillante, la gestion des émotions ou encore l'équilibre entre vie personnelle et familiale. Animés par des professionnels, ces moments d'échange et de partage permettent aux parents de trouver des solutions adaptées à leurs besoins tout en créant des liens avec d'autres familles du territoire.

Médiathèque Intercommunale

Place Joseph Faure
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 90 11
mediatheques@xaintrie-val-dordogne.fr

L'atelier - Corps en Tête

14 avenue Raymond Poincaré
19400 Argentat-sur-Dordogne
06 60 47 54 94
contact@latelier-cet.com
www.latelier-cet.com

Familles Rurales - Xaintrie Noire

19400 Mercoeur
05 55 28 63 66
famillesrurales.mercoeur@gmail.com

Familles Rurales - Xaintrie Blanche

19220 St Privat
05 55 28 22 03
famillesrurales.xb@gmail.com

L.A.E.P

Un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) itinérant ouvre ses portes aux familles avec enfants de moins de 6 ans.

Gratuit, sans inscription, ce lieu bienveillant favorise le lien parent-enfant, la socialisation des tout-petits et les échanges entre parents. Encadré par deux professionnels formés à l'écoute, le LAEP propose jeux, échanges et moments de détente pour petits et grands.

Accueils à Argentat-sur-Dordogne, Servières-le-Château et La Chapelle-Saint-Géraud.

Infos : 06 31 18 04 81

L'UDAF représente, défend et soutient les familles. Elle accompagne les familles en difficulté, propose des actions pour renforcer la parentalité (ateliers, médiation) et agit comme mandataire judiciaire dans certains cas. Elle coordonne les associations familiales locales, informe sur les droits et aides disponibles, et sensibilise aux enjeux familiaux à travers des campagnes et événements.

UDAF

Union Départementale des Associations Familiales
12, Place Martial Brigouleix
19000 Tulle
05 55 29 98 40

JEUNESSE

La Maison des Adolescents

La Maison des Adolescents est un lieu d'écoute et de soutien pour les jeunes de 11 à 25 ans et leur entourage. Gratuit, anonyme et confidentiel, cet espace permet répondre aux questions que se posent les adolescents : relations aux autres, problèmes de famille, amis, mal-être, corps, puberté, sexualité, consommation de drogues, violence, prise de risques...

MDA19

25 quai Gabriel Péri
19000 Tulle
05 55 93 10 00
06 16 63 64 86
maison.ados@lespep19.org

Vous avez entre 16 et 25 ans et n'êtes plus scolarisé ?

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Elle propose un suivi personnalisé pour les aider à construire leur avenir : orientation, recherche d'emploi, formation, accès au logement ou à la santé. Grâce à un réseau de partenaires locaux, la Mission Locale est un soutien précieux pour favoriser l'autonomie et l'intégration des jeunes sur le territoire.



Mission Locale

Mairie annexe
5 avenue Joseph Vachal
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 46 46
magali-flura@mission-locale-tulle.fr

SENIOR ET HANDICAP : DES SERVICES ADAPTÉS

Vieillir ou vivre avec un handicap peut entraîner des défis quotidiens. Sur notre territoire, divers services sont disponibles pour soutenir l'autonomie, le bien-être et l'inclusion des seniors et des personnes en situation de handicap. Cette rubrique vous guide vers les solutions adaptées à vos besoins.

Corrèze Autonomie

7 Rue du Docteur Ramon

19000 Tulle

05 55 19 19 19

correzeautonomie@correze.fr

www.correze.fr/autonomie

SERVICE AUTONOMIE

CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale

Avenue du 8 mai 1945

19400 Argentat-sur-Dordogne

05 55 91 44 20

autonomie@xaintrie-val-dordogne.fr

MSD - Maison de La Solidarité

Départementale

7 bis avenue du 11 novembre 1918

19400 Argentat-sur-Dordogne

05 19 07 82 01

MDPH - Maison départementale des personnes handicapées

7 Rue du Docteur Ramon

19000 Tulle

05 19 07 85 00

ATELIERS JEUX

Des ateliers Jeux Senior se déroulent une fois par mois à la médiathèque d'Argentat-sur-Dordogne, en partenariat avec la ludothèque "Air de Jeux".

Renseignez-vous auprès du service autonomie au 05 55 91 44 20 ou de la médiathèque au 05 55 91 90 11.

SENIOR & HANDICAP

SERVICE AUTONOMIE

Le Service autonomie est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes âgées, de plus de 60 ans ainsi que pour leur entourage.

Maintien à domicile

Le maintien à domicile, c'est permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement et d'aides à domicile pour continuer à vivre chez elles. Renseignez-vous auprès du service autonomie ou des prestataires présents sur le territoire.



CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale

Avenue du 8 mai 1945
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 44 20
autonomie@xaintrie-val-dordogne.fr



Portage de repas

Livraison à domicile de repas froids à réchauffer.

Pensez à commander vos repas une semaine avant auprès du service Autonomie.



Transport à la demande

Se déplacer pour une démarche administrative, un rendez-vous médical ou des courses peut être difficile pour les personnes âgées, en situation de handicap ou temporairement invalides.

Réservez votre trajet auprès du service autonomie jusqu'à 24 heures à l'avance pour bénéficier de ce service.



Activités

Gymnastique douce, aquagym, après-midi jeux, tricot... plusieurs activités sont mises en place sur le territoire. renseignez-vous auprès du service autonomie.



Vélo cognitif

Proposé par le service autonomie, le vélo cognitif combine activité physique et jeux cognitifs pour entretenir les capacités intellectuelles et physiques. L'utilisateur peut suivre ses progrès, tandis que l'accompagnant adapte les exercices pour cibler et améliorer les points à travailler.

HÉBERGEMENT

Face aux besoins spécifiques des personnes âgées ou en situation de handicap, différentes structures d'hébergement offrent un accompagnement adapté.

Qu'il s'agisse d'EHPAD, de Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) ou de Foyers d'Accueil Médicalisé, ces établissements assurent un cadre sécurisé, des soins appropriés et un soutien au quotidien.

ARGENTAT SUR DORDOGNE



EHPAD Lou Pastural

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

14, Avenue Raymond Poincaré

19400 Argentat-sur-Dordogne

05 55 28 18 93

accueil@ehpad-argentat.fr

Vilaret d'Or

Logements adaptés pour seniors et adultes en situation de handicap

Rue du Docteur Joseph Peyralbe

19400 Argentat-sur-Dordogne

06 77 01 30 47

brun@mutualitelimousine.fr

La Maison des Iris

Habitat inclusif pour adultes en situation de handicap léger

7 place Delmas

19400 Argentat-sur-Dordogne

05 55 91 48 48

victoria.eddibi@adefresidences.com

Trouver un logement

Corrèze Habitat

9 avenue Alsace Lorraine

19000 Tulle

05 55 29 55 29

contact@correzehabitat.fr

www.correzehabitat.fr

Polygone

66 avenue Abbé Alvitre

19100 Brive-la-Gaillarde

05 55 86 25 69

polygone19@polygone-sa.fr

MERCOEUR



La Maison du Douglas

M.A.S - Maison d'Accueil Spécialisée

Adultes traumatisés crâniens et victimes de lésions cérébrales

Le Bourg

19430 Mercoeur

05 55 91 48 48

mercoeur@adefresidences.com

RILHAC XAINTRIE



La Maison des trois chênes

Foyer de vie

Adultes en situation de handicap mental ou psychique léger à moyen

16 route de Saint-Privat

19220 Rilhac-Xaintrie

05 55 28 56 00

rilhac@adefresidences.com

SERVIERES LE CHÂTEAU



EPDA

M.A.S - Maison d'Accueil Spécialisée

Adultes en situation de handicap mental ou psychique léger à lourd

Place du vieux Chêne

19220 Servière-le-Château

05 55 28 55 00

epdaservieres@epdacorreze.fr

ST PRIVAT



EHPAD J&M Colaud

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

11 rue Bellevue

19220 Saint-Privat

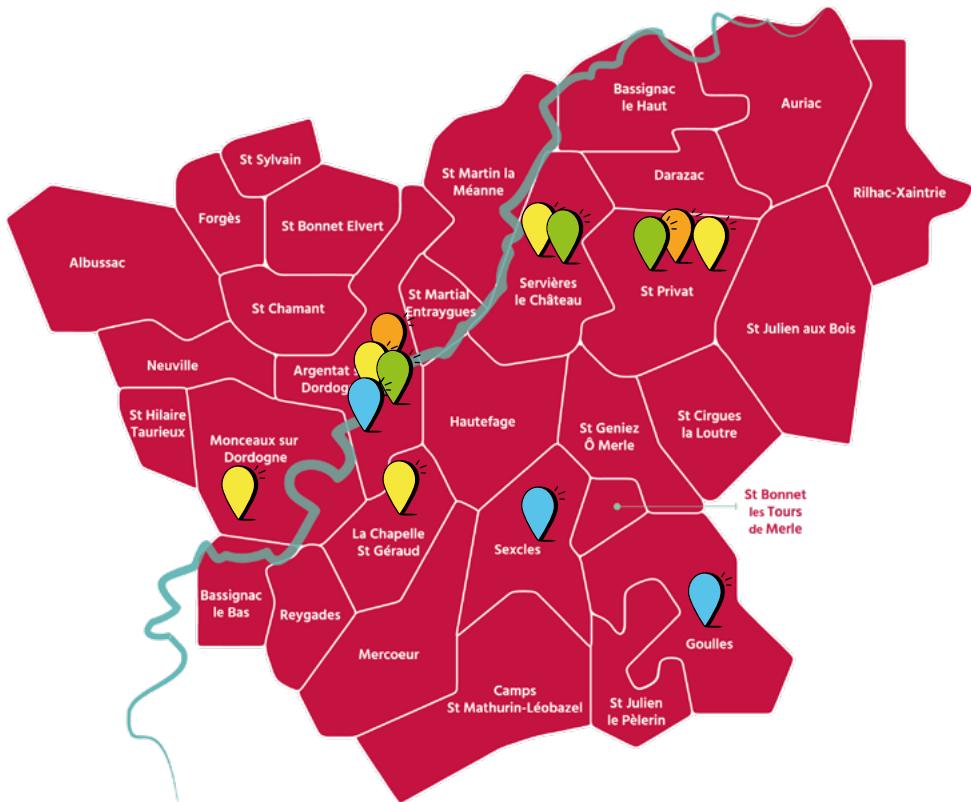
05 55 28 26 54

ehpad.colaud@xaintrie-val-dordogne.fr

LA SANTÉ ET LA SOLIDARITÉ, AU CŒUR DE LA VIE SOCIALE

Cette rubrique vous informe sur les médecins implantés en Xaintrie ainsi que sur les espaces de santé et de solidarité, où vous trouverez des ressources ainsi que des services pour vous accompagner au quotidien.

-  Maison de santé
-  Médecin
-  Pharmacie
-  Vétérinaire



NUMÉROS UTILES

URGENCES

Samu - **15**

Police - **17**

Pompiers - **18**

Urgences - **112**

Urgences SMS pour personnes mal entendantes - **114**

S.O.S Médecin - **36 24**

Centre Antipoison - **05 56 96 40 80**

Pharmacie de garde - **32 37**

VIOLENCES ET MALTRAITANCE

Violences conjugales - **3919**

Enfance maltraitée - **119**

Jeunes Violences Ecoute - **0800 20 22 23**

S.O.S Viol - **0800 05 95 95**

DÉPENDANCES ET ADDICTIONS

Drogue alcool tabac info services - **0800 23 13 13**

Tabac Info service - **39 89**

Alcool Info services - **09 80 98 09 30**

AIDE ET HÉBERGEMENT

Hébergement d'urgence - **115**

Croix-Rouge écoute - Solitude, détresse, angoisse - **0 800 858 858**

SANTÉ MENTALE ET PRÉVENTION

S.O.S Dépression - **0 890 88 89 89**

Prévention du suicide - **31 14**

Fil Santé Jeunes - Problèmes psychologiques et santé - **0 800 235 236**

DROITS ET SANTÉ

Fil Santé Jeunes - Problèmes psychologiques et santé - **0 800 235 236**

Planning Familial - Sexualité, contraception, IVG - **0 800 08 11 11**

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

ARGENTAT SUR DORDOGNE

Dr. Sylvie CLAUX Conventionné secteur 1
13, avenue Pierre Mendès
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 17 42



Dr. Camille FARGES Conventionné secteur 1
13, avenue Pierre Mendès
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 17 42

Dr. Bernard TEILHET Conventionné secteur 1
29B, avenue Joseph Vachal
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 15 32

Dr. Denis TRONCHE Conventionné secteur 1
Maison de Santé Pluriprofessionnelle
7 Rue Emmanuel Bert
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 19 64 03 02

Dr. Christian LE PICARD-GOOS Conventionné secteur 1
Maison de Santé Pluriprofessionnelle
7 Rue Emmanuel Bert
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 19 64 03 12

INFO:
bientôt à
Monceaux-sur-
Dordogne

Maison de santé d'Argentat-sur- Dordogne

Retrouvez d'autres
professionnels de santé à
la Maison de santé
d'Argentat-sur-Dordogne :
podologue,
kinésithérapeute,
infirmières libérales,
chirurgien urologue,
psychologue clinicienne,
ostéopathe, ORL

www.maisondesanteargentat.fr

SANTÉ & SOLIDARITÉ

LA CHAPELLE ST GÉRAUD



Dr. Francis AUGRY DE GUERVILLE Conventionné secteur 1
Le Bourg
19430 La Chapelle-Saint-Géraud
05 55 91 45 01

SERVIÈRES LE CHÂTEAU



Dr. Christine DABERTRAND Conventionné secteur 1
7 place du Vieux Chêne
19220 Servières-le-Château
05 55 28 22 61

Dr. Camille FARGES Conventionné secteur 1
7 place du Vieux Chêne
19220 Servières-le-Château
05 55 28 22 61

ST PRIVAT



Dr. François TURON Conventionné secteur 1
Maison de Santé Pluriprofessionnelle
17 Rue de la Gane
19220 Saint-Privat
05 55 91 91 11

Dr. Claude VAN HOUTTE CHAMPEIL
Conventionné secteur 1
40 rue de la Xaintrie
19220 Saint-Privat
05 55 91 97 50

Maison de santé de St Privat

Retrouvez d'autres professionnels de santé à la Maison de santé de Saint-Privat : *podologue, kinésithérapeute, cabinet d'infirmières, urologue, psychologue ostéopathe.*

INFIRMIER.ÈRES

ALBUSSAC

Les quatre routes
19380 Albussac
05 55 28 94 16



ARGENTAT SUR DORDOGNE

48 avenue Joseph Vachal
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 84 37



10 place Gambetta
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 40 04

7 rue Emmanuel Berl
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 19 64 03 08
05 19 64 03 07

SSIAD DE LA XAINTRIE

Zone artisanale de l'Hospital
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 19 02 66

FORGÈS

2 Rue Victor Hugo
19380 Forgès
05 55 28 61 32



ST CHAMANT

24 Avenue Fidèle
19380 Saint-Chamant
06 30 73 83 02
06 33 56 91 04
06 89 29 33 18



ST MARTIN LA MÉANNE

Le Bourg
19320 Saint-Martin-la-Méanne
05 55 29 12 72



ST PRIVAT

Maison de Santé
Pluriprofessionnelle
17 rue de la Gane
19220 Saint-Privat

Cabinet Aubreyrie et
Canet
06 88 32 63 86

SCP Faillet Turon Fourlin
Manaux Mons
05 55 28 47 22

IPA Infirmière en pratique
avancée Marie Delmas
05 55 28 26 54



SERVIÈRES LE CHÂTEAU

7 place du Vieux Chêne
19220 Servières-le-Château
05 55 28 07 17

SANTÉ & SOLIDARITÉ

DON DU SANG

Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint de cancer. Chacun de vos dons compte, donnez maintenant.

www.dondesang.efs.sante.fr



Collecte Mobile
Salle des Confluences
Place Joseph Faure
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 74 98 00
lea.de-freitas@efs.sante.fr

LABORATOIRE



SYNLAB
Laboratoire Planet
22 bis Avenue Joseph Vachal
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 81 66
argentat@na.synlab.fr

PHARMACIES



ARGENTAT SUR DORDOGNE

Pharmacie Labroue
18 bis avenue Foch
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 10 16

Pharmacie Centrale
3 avenue Henri IV
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 16 12

Pharmacie Briançon
8 avenue des Xaintries
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 11 37

Pharmacie Caze
2 Avenue Pasteur
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 00 10



ST PRIVAT

Pharmacie Dumont-Gane
4 Rue du Square
19220 Saint-Privat
05 55 28 20 57



SERVIÈRES LE CHÂTEAU

Pharmacie Suder
2 place du Vieux Chêne
19220 Servières-le-Château
05 55 28 48 80

ASSOCIATIONS SOCIALES ET SOLIDAIRES

Les Restos du Coeur

Rue de l'hospice
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 48 75
ad19.argentat@restosducoeur.org
Mardi - vendredi 14h - 16h

Secours populaire

6 ZA de l'Hospital
19400 Argentat-sur-Dordogne
07 68 89 99 72

Petite boutique de la Croix Rouge

18 avenue des Xaintries
19400 Argentat-sur-Dordogne
07 86 10 09 08

Le Fil des aidants

Immeuble le Turenne
Avenue Poincaré
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 44 88

La ressourcerie

Rue Louis Bessou
19400 Argentat-sur-Dordogne
07 49 09 05 66
Samedi 14h - 17h

Le petit pain perdu

32 Av. Henri IV
19400 Argentat-sur-Dordogne
06 41 36 07 44

ASSISTANT.ES SOCIALES

L'assistant.e social.e vient en aide aux personnes ou groupes de personnes qui rencontrent des difficultés économiques, administratives, familiales, professionnelles, de logement, de santé, sociales ou psychologiques.

Son objectif premier est d'accompagner ces personnes à (re)trouver une autonomie et faciliter leur insertion sociale et/ou professionnelle.

MSD -Maison de Solidarité départementale
7 bis av. du 11 novembre
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 19 07 82 01

MSA - Mutualité Sociale Agricole
Champeau
19019 Tulle
05 55 93 40 98

LA
MSD

Les Maisons de la Solidarité Départementale (MSD) réunissent les professionnels répondant aux missions de Protection Maternelle Infantile (PMI), d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), aux problématiques de logement et/ou budgétaires, d'insertion. Située à Argentat-sur-Dordogne, un agent vous orientera selon votre problématique.

POUR VOS ANIMAUX

Vétérinaires

ARGENTAT SUR DORDOGNE

Clinique vétérinaire
Batisse
3 rue de la Françonne
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 10 22



GOULLES

Vétérinaire Vandendaele
La Bastide
19430 Goulles
05 55 28 35 06



SEXCLÉS

Cabinet vétérinaire
de la Xaintrie
24 Riouzal
19430 Sexcles
05 55 91 41 68



3677

SOS maltraitance animale
Vous êtes témoin de
maltraitances envers un
animal domestique ou un
animal sauvage ?
Contactez le 3677.

Que dit la
loi ?

Réglementation sur les chiens
en milieu naturel :

- Du 15 avril au 30 juin, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse en forêt, en dehors des allées forestières.
- En tout temps, il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, près, vignes, vergers, bois, marais, bords de cours d'eau, étangs et lacs.

Ces règles visent à protéger la faune sauvage, notamment les oiseaux et le gibier, et à favoriser leur repeuplement.

**EN CAS D'ANIMAUX PERDUS,
CONTACTEZ VOTRE MAIRIE.**

Pension canine



Boule de chien
Valeins
19400 Hautefage
07 67 58 81 01

LA XAINTRIE, UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE

Que vous soyez à la recherche d'un emploi, en reconversion professionnelle ou que vous ayez un projet d'entreprise, la Xaintrie propose un cadre dynamique et des opportunités adaptées à chacun.

Avec son tissu économique diversifié, ses dispositifs d'accompagnement et ses formations pour adultes, la Xaintrie vous offre les ressources essentielles pour réaliser vos projets professionnels.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations pour favoriser votre intégration et votre réussite.

VOUS RECRUTEZ ?

Déposez vos annonces directement sur le site de la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne :

www.xaintrie-val-dordogne.fr/economie/offres-d-emplois

ou par mail à :
economie@xaintrie-val-dordogne.fr

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI ?

RECHERCHE GÉNÉRALE

Xaintrie Val' Dordogne

www.xaintrie-val-dordogne.fr

Boost' emploi

www.correzeboostemploi.fr

France Travail

www.france-travail.fr

MEDICO-SOCIAL

PTS 19

Plateforme Territoriale Solidaire

www.pts19.fr

TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

CAP Emploi

www.caemploi.info

PETITE ENFANCE

Vous souhaitez vous orienter vers la petite enfance et devenir assistante maternelle ? Le Relais Petite Enfance vous accompagne dans votre installation aux côtés de la PMI.

Vous avez entre 16 et 25 ans et n'êtes plus scolarisé ?

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Elle propose un suivi personnalisé pour les aider à construire leur avenir : orientation, recherche d'emploi, formation, accès au logement ou à la santé.

Grâce à un réseau de partenaires locaux, la Mission Locale est un soutien précieux pour favoriser l'autonomie et l'intégration des jeunes sur le territoire.



Mission Locale

Mairie annexe

5 avenue Joseph Vachal

19400 Argentat-sur-Dordogne

05 55 28 46 46

magali-flura@mission-locale-tulle.fr



RPE - Relais Petite Enfance

Avenue du 8 mai 1945

19400 Argentat-sur-Dordogne

06 31 18 04 81

rpe@xaintrie-val-dordogne.fr

VOUS CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE

Créer ou reprendre une entreprise en Xaintrie, c'est bénéficier d'un environnement propice au développement de son activité. Que ce soit pour trouver un local commercial, choisir un statut juridique ou identifier les besoins de votre marché, de nombreuses structures sont là pour vous accompagner.

La Communauté de Communes, en lien avec les chambres consulaires et associations spécialisées, propose un appui aux porteurs de projet à chaque étape : conseils, mise en réseau, aides à l'installation et au développement.

Se faire accompagner, c'est mettre toutes les chances de son côté pour bâtir une entreprise pérenne et dynamique sur le territoire.

Prêts et Garantie

Initiative Corrèze - Prêt à taux 0
05 19 59 01 80
www.initiativecorreze.com

France Active - Garantie
05 33 89 33 33
www.franceactive-nouvelleaquitaine.org



Communauté de Communes XV' D
Service Développement Économique
Rue de Turenne
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 45 47
economie@xaintrie-val-dordogne.fr

Chambres consulaires

CCI Corrèze
Chambre de Commerce de d'Industrie
05 19 31 02 00
www.correze-cci.fr

CMA Nouvelle Aquitaine Corrèze
Chambre des Métiers et de l'Artisanat
05 55 29 95 95
www.cma-nouvelleaquitaine.fr

Chambre d'Agriculture de Corrèze
05 55 21 55 21
www.correze.chambre-agriculture.fr

Associations

BGE et Airelle vous accompagnent dans l'élaboration de votre projet, de l'idée à sa concrétisation.

BGE
05 55 33 14 79
www.bge-nouvelle-aquitaine.fr

Airelle
05 55 29 00 50
wwwairelle.org

LES AIDES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour développer, pérenniser le tissu économique et soutenir l'emploi local, la Communauté de Communes XV' D soutient financièrement vos projets d'entreprise.

Vous êtes peut-être éligible à certaines aides. Contactez le service Développement économique au 05 55 91 45 47 ou par mail sur economie@xaintrie-val-dordogne.fr.

AIDE À L'IMMOBILIER

Financez vos projets de rénovation de devanture commerciale, enseigne, mobilier de terrasse ou travaux de mises aux normes...

AIDES AUX INVESTISSEMENTS ET CONSEILS

Prestations de conseils, d'études et de diagnostics

Faites appel à un prestataire pour faire évoluer votre entreprise.

Investissement matériel ou immatériel

Bénéficiez d'une aide pour acheter des biens d'équipements ou des biens immatériels (outils de communication, logiciels...)

AIDE À L'INSTALLATION DE NOUVELLES ENTREPRISES

Financez la création d'une activité non représentée ou la reprise de la dernière activité sur votre commune (prestations de conseils, investissements, travaux de mises aux normes, ...)

AIDE AU RECRUTEMENT

Recevez une aide forfaitaire pour la création du premier emploi en CDI à temps complet.

TESTE TA BOUTIQUE

Installez votre commerce en centre-bourg dans un local vacant et bénéficiez d'une prise en charge d'une partie de votre loyer pendant 6 mois.

IMPLANTATION EN ZONE D'ACTIVITÉS

Profitez d'un prix dégressif du foncier en installant/implantant votre entreprise créatrice d'emploi sur les zones d'activités communautaires.

Un espace de coworking

Indépendants, télétravailleurs ou pour toute autre personne souhaitant travailler au calme, le tiers lieu L'oustral vous accueille dans un espace partagé. À disposition, 5 bureaux, accès à la fibre, imprimante, ordinateurs et coin détente.



Tiers lieu L'oustral

6 place de l'église
19400 Monceaux-sur-Dordogne
07 57 17 14 55
tierslieu.loustal@gmail.com

INSERTION

En Xaintrie, des structures comme l'ESAT et l'association IDEE accompagnent les personnes vers l'insertion sociale et professionnelle. Elles proposent un travail adapté et des actions d'accompagnement, favorisant l'autonomie, l'accès à l'emploi et une meilleure intégration dans la vie locale.

Ateliers de Croisy

ESAT - établissement et service d'aide par le travail
Route du Chastang
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 91 23
lespep19@lespep19.org

I.D.E.E

Le Longour
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 18 34
association.idee@yahoo.fr

CLUB XV' D

Le Club Entreprises XV' D regroupe les entrepreneurs du territoire qui souhaitent se rencontrer, se connaître et échanger.

Pour créer ce lien, une quarantaine de membres se réunissent chaque mois sur différentes thématiques : visites d'entreprises, rencontres avec des experts, soirées conviviales ... Lieu idéal pour créer son réseau professionnel en Xaintrie, ce club est aussi l'occasion de partager ses expériences, de s'entraider et de participer au dynamisme du territoire.

Infos :

xvdentreprises@gmail.com

ÉCONOMIE, EMPLOI & FORMATION

LES FORMATIONS

MON ACCOMPAGNEMENT

Votre conseiller en évolution professionnelle est votre interlocuteur privilégié pour obtenir toutes les informations nécessaires : financement, dispositifs, organismes, montage de dossier...

Mon conseil en évolution professionnelle
www.mon-cep.org



LES ORGANISMES DE FORMATION

Vous cherchez un organisme de formation pour votre projet ?
Consulter CAP métiers
www.cmaformation-na.fr

À qui m'adresser selon ma situation ?



DEMANDEUR
D'EMPLOI

France Travail
Rue du 9 juin 1944
19000 Tulle
39 49
www.francetravail.fr



JEUNE DE
MOINS DE
26 ANS

Mission Locale
5 avenue Joseph Vachal
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 46 46
06 67 75 95 31
magali-flura@mission-locale-tulle.fr



SALARIÉ sous
contrat de
droit privé ou
TRAVAILLEUR
INDÉPENDANT

CMAR 19 Tulle
8 av. Alsace Lorraine
19000 Tulle
09 72 01 02 03
www.na.venir-actifs.org

Maison France Services
19430 Mercoeur

Maison France Services
19220 Saint-Privat

Maison France Services
19400 Monceaux-sur-Dordogne



CADRE EN
ACTIVITÉ ou
EN RECHERCHE
D'EMPLOI

APEC
1 av. d'Ester
87280 Limoges
0 809 361 212
www.apec.fr



PERSONNE
dont LE
HANDICAP
est un frein
à l'évolution
professionnelle

CAP Emploi
7 bis av. du 11 novembre
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 20 83 88
www.capemploi-19.com

HABITER, RÉNOVER, CONSTRUIRE EN XAINTRIE

Vous cherchez un logement, souhaitez rénover ou réaliser des travaux en Xaintrie ? Retrouvez ici toutes les informations pour faciliter votre projet et bien vivre sur le territoire.

ADIL L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) conseille gratuitement le public sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement : achat, vente, location, travaux, copropriété, urbanisme, fiscalité, performance énergétique...

ADIL 19 - Agence Départementale d'Information sur le logement

05 55 26 56 82

adil.19@orange.fr

www.adil19.org

Permanences

Mairie

19400 Argentat-sur-Dordogne

Maison du département

19430 Mercoeur

Maison du département

19220 Saint-Privat

TROUVER UN LOGEMENT

LOGEMENTS TEMPORAIRES

Vous arrivez sur le territoire et n'avez pas encore trouvé le logement répondant à vos critères. Vous pouvez bénéficier d'une location temporaire.

La petite conciergerie de la vallée

1 avenue de la Xaintrie

19400 Argentat-sur Dordogne

06 65 15 22 78

06 83 01 65 68

www.lapetiteconciergeriedelavallee.fr

LOGEMENTS PASSERELLES

Vous avez signé un contrat dans une entreprise du territoire, vous pouvez être éligible aux logements passerelle situés sur la place Joseph Faure à Argentat-sur-Dordogne.

Rendez-vous sur la plateforme de réservation :

www.operationundeuxtoit.fr

LOGEMENTS COMMUNAUX

Des appartements ou maisons en location peuvent-être libres dans votre commune. Rapprochez-vous de votre mairie pour connaître la disponibilité de ses logements.

LOGEMENTS SOCIAUX

Selon votre situation, vous pouvez être éligible aux logements sociaux du territoire. Les conseillers de Corrèze Habitat et de Polygone pourront vous accompagner dans vos démarches de recherche. Vous pouvez également consulter la plateforme Ma demande de logement social et faire une demande en ligne.

www.demande-logement-social.gouv.fr

Corrèze Habitat

9 avenue Alsace Lorraine
19000 Tulle
05 55 29 55 29
www.correzehabitat.fr

Polygone

66 avenue Abbé Alvitre
19100 Brive-la-Gaillarde
05 55 86 25 69
polygone19@polygone-sa.fr

LOGEMENTS TOURISTIQUES

Vous recherchez un gîte, une chambre d'hôte, un hôtel... ? Retrouvez la liste complète des logements touristiques auprès de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne.



AGENCES IMMOBILIÈRES

Human Immobilier

1 avenue Pasteur
19400 Argentat-sur Dordogne
05 55 28 00 00
www.human-immobilier.fr

Celaур Immobilier

2 avenue Henri IV
19400 Argentat-sur Dordogne
05 55 91 21 64
www.argentat.celaurimmo.com

Dordogne Vallée

27 avenue Pasteur
19400 Argentat-sur Dordogne
05 55 28 69 52
www.dordognevallee.com

Garenne Immobilier

27 avenue Pasteur
19400 Argentat-sur Dordogne
05 55 28 80 12
www.garenne-immobilier.com

Blayezy Immobilier

18 avenue Pasteur
19400 Argentat-sur Dordogne
05 55 92 20 11
www.blayezy-immobilier.fr

Gabare Immobilier

23 avenue Pasteur
19400 Argentat-sur Dordogne
05 87 34 00 39
www.gabare-immobilier.fr

Office de Tourisme Vallée de la Dordogne

25 avenue Henri VI
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 65 33 22 00
www.vallee-dordogne.com

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT

Tout projet de construction, d'extension ou de modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Contactez votre mairie pour toute demande.

Besoins de conseils ?

Avant de déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme, bénéficiez des conseils gratuits du CAUE.

CAUE - Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement
45 quai Aristide Briand
19000 Tulle

05 55 26 06 48
contact@caue19.fr
www.caue19.fr

Vérifiez auprès de l'UDAP que votre logement n'est pas soumis à des contraintes particulières liées à la protection du patrimoine.

LE SAVIEZ- VOUS ?

Selon votre lieu de résidence, les règles d'urbanisme applicables à vos travaux dépendent soit du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, soit de la **Carte Communale (CC)**, soit du **Règlement National d'Urbanisme (RNU)**.

Pour en savoir plus, contactez la mairie de votre lieu de résidence.

Aujourd'hui, le territoire compte 2 PLU, 6 CC et 22 autres communes dépendent du RNU.

Pour en savoir plus, contactez la mairie de votre lieu de résidence.

Le service urbanisme de la Communauté de Communes peut également vous renseigner sur les travaux à déclarer.

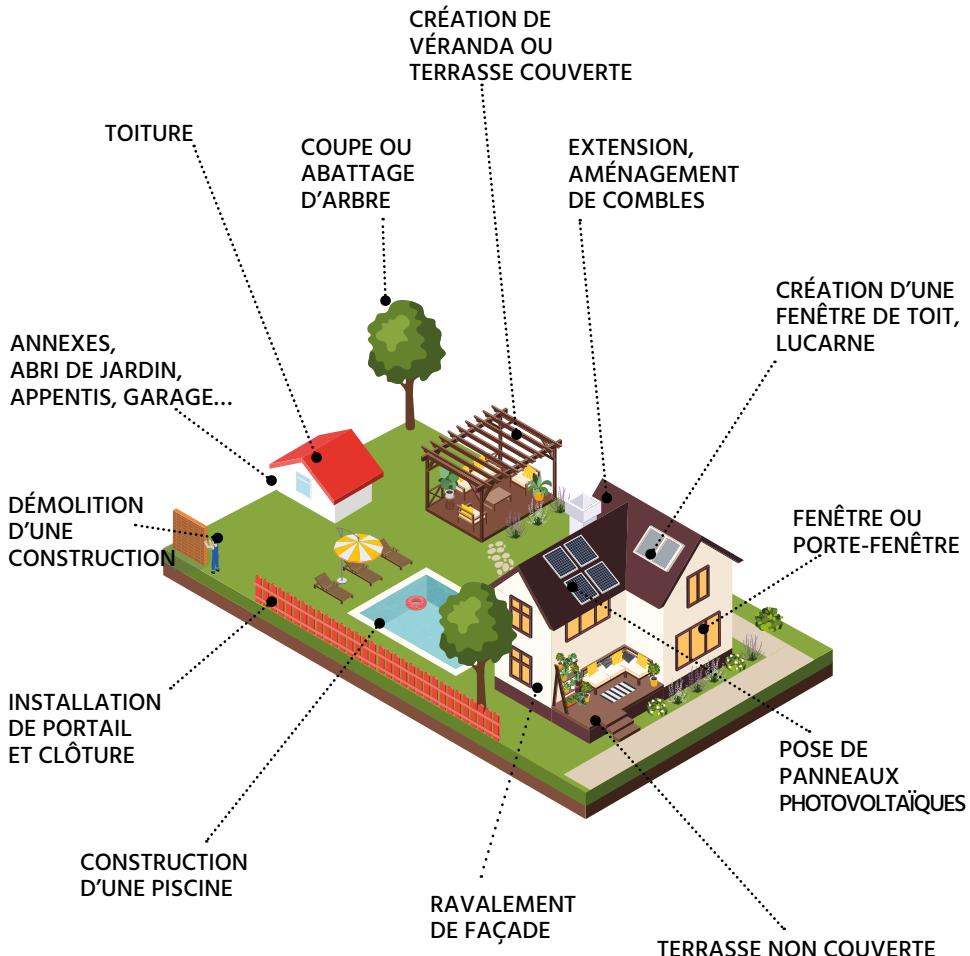


Communauté de Communes XV' D
Service Urbanisme et planification
Avenue du 8 mai 1945
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 03 23
urbanisme@xaintrie-val-dordogne.fr

UDAP - Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
13 rue Riche
19000 Tulle
05 55 20 78 90
udap.correze@culture.gouv.fr

Quels travaux déclarer?

POUR PLUS DE DÉTAILS OU POUR DÉPOSER VOTRE DÉCLARATION,
RENDEZ-VOUS EN MAIRIE



RÉNOVATION

Vous souhaitez effectuer des travaux dans votre logement et bénéficier d'aides.

France Rénov' vous conseille, vous informe et vous oriente.



Le service public pour mieux

rénover mon habitat

France Rénov'

Maison de l'habitat
2 Rue François Bonnelye
19000 Tulle
05 55 20 88 96
renov.energie@cpiecorreze.com

Une OPAH engagée sur le territoire.

QU'EST-CE QU'UNE OPAH ?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un dispositif mis en place, spécifiquement sur le territoire, pour aider les habitants à rénover leur logement (2022-2027).

L'objectif ?

Améliorer l'habitat : rénover des maisons anciennes, lutter contre l'habitat dégradé, adapter les logements aux personnes âgées ou handicapées, ou encore améliorer les performances énergétiques.

Concrètement, l'OPAH permet aux propriétaires (occupants ou bailleurs) de **bénéficier d'aides financières et d'un**

accompagnement personnalisé pour monter leur projet.

Ces aides peuvent couvrir une partie des travaux : isolation, chauffage, rénovation complète, salle de bain adaptée, etc.

C'est une démarche volontaire : vous habitez dans une zone concernée par une OPAH, vous pouvez contacter SOLIHA qui vous accompagnera dans vos démarches.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'OPAH :

SOLIHA

05 55 20 58 65

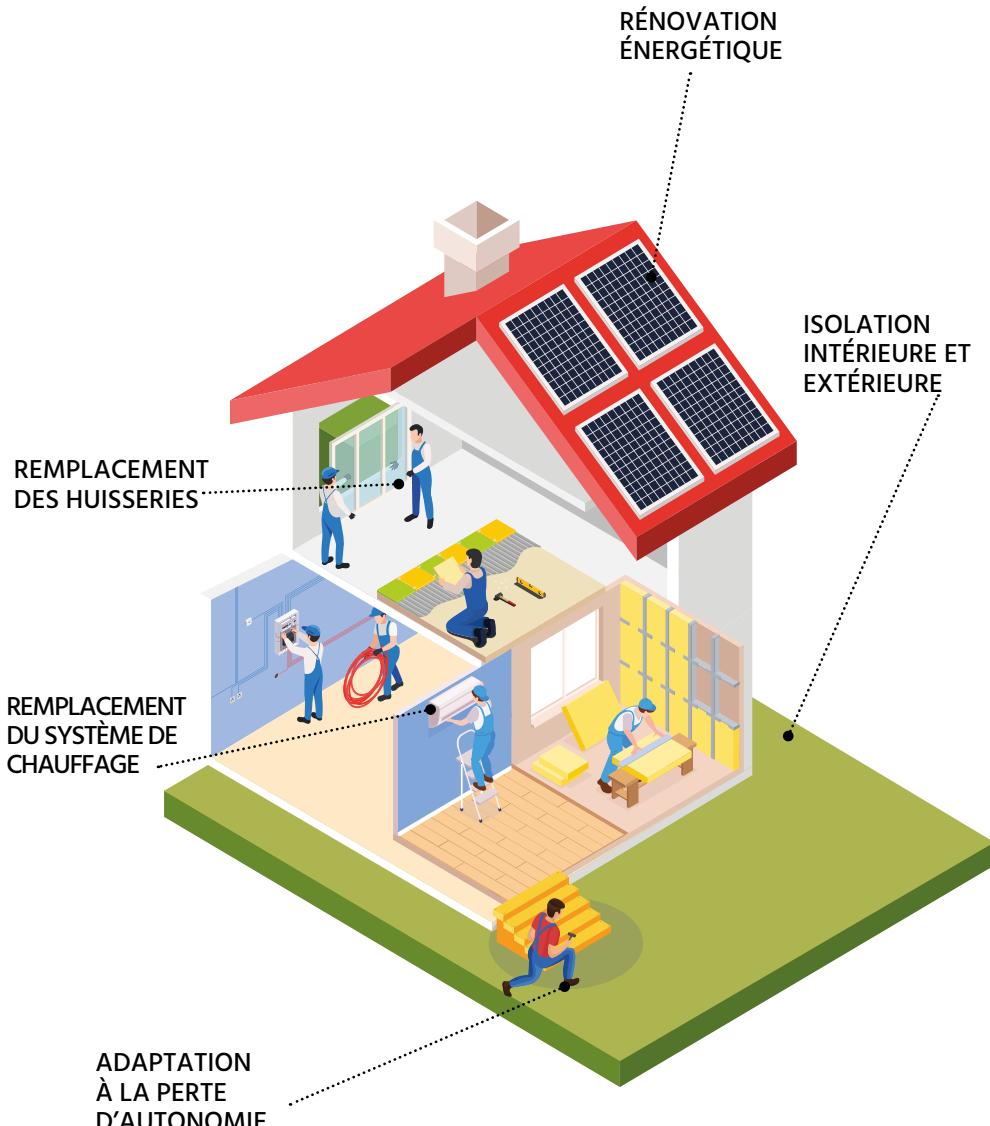
opah-xaintrie@soliha.fr

Permanences

19400 Argentat-sur-Dordogne

19220 Saint-Privat





SE DÉPLACER DEPUIS LA XAINTRIE

En Xaintrie, la question des transports et de la mobilité s'inscrit dans une réalité propre aux territoires ruraux.

Ici, la préservation de nos paysages et de notre qualité de vie tient aussi au fait que les infrastructures routières restent limitées. Ce caractère préservé implique des déplacements adaptés et une organisation particulière pour relier les principaux services et communes.

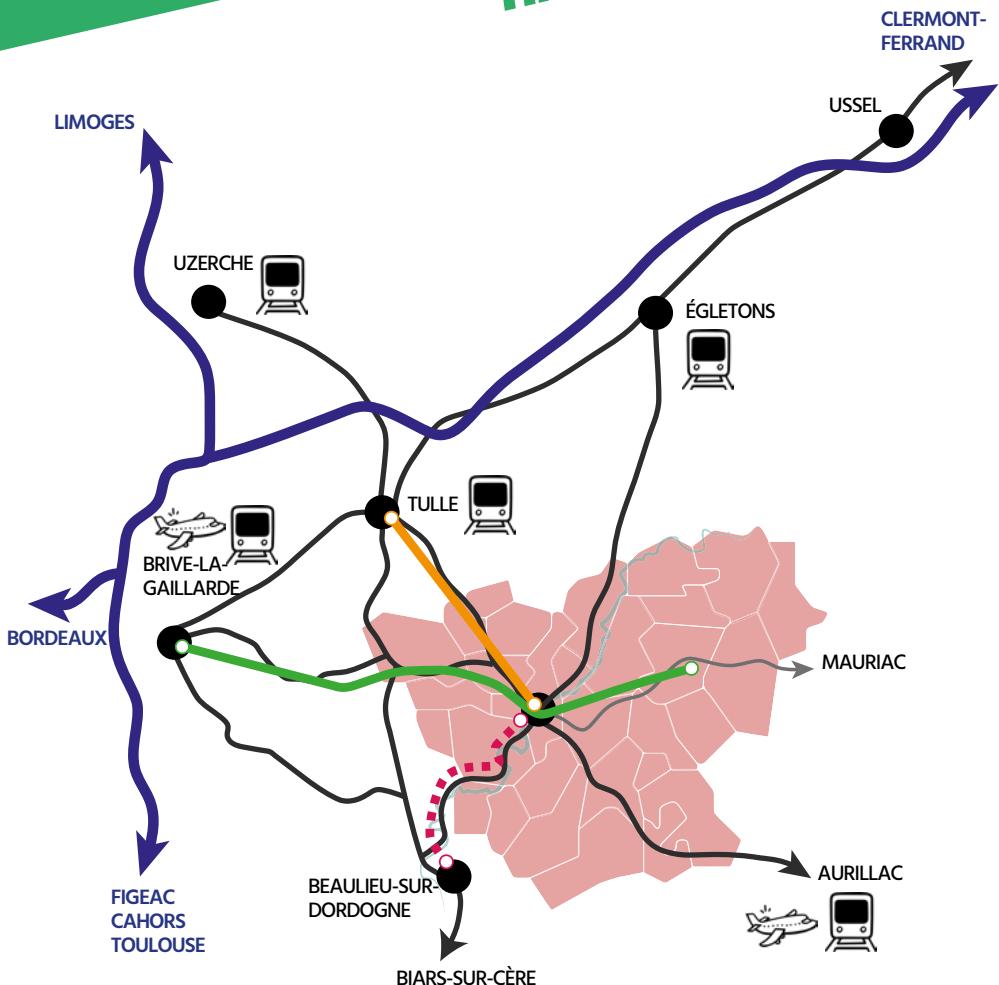
ENTRETIEN DES ROUTES

Les routes ne sont pas toutes entretenues par les mêmes acteurs :

- les routes nationales relèvent de l'État (via la DREAL),**
- les autoroutes sont souvent gérées par des sociétés privées,**
- les routes départementales sont à la charge du Département,**
- les routes communales sont entretenues par la mairie.**

En cas de problème, contactez la structure responsable selon le type de route.

TRANSPORT & MOBILITÉ



Ligne Car 273

Ligne Car 225

Navette estivale

Autoroute

Départementale



Aéroport



Gare

TRANSPORT RÉGIONAL

En Corrèze, des lignes de bus desservent Tulle et Brive du lundi au vendredi, matin et soir, facilitant les trajets domicile-travail. Des services de transport à la demande complètent cette offre. Travailler hors du territoire tout en vivant au calme reste donc possible et accessible.

Cars régionaux

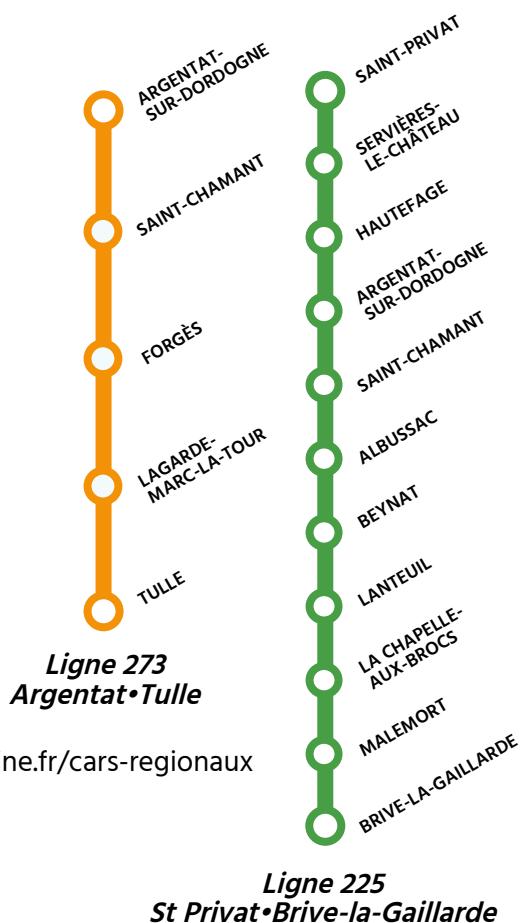
Région Nouvelle-Aquitaine

36/38 avenue Victor Hugo

19000 Tulle

0970 870 870

www.transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux



Transport à la demande - Pour tous

Le service de Transport à la Demande (TAD) est un service de la Région.

Il fonctionne uniquement sur réservation :

0970 870 870

La veille du départ avant 17h en semaine,

Au plus tard le vendredi 17h pour le samedi et le lundi.

Transport scolaire

Région Nouvelle-Aquitaine

36/38 avenue Victor Hugo

19000 Tulle

05 55 45 57 07

www.transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/horaires-et-itineraires

TRANSPORT & MOBILITÉ

Transport à la demande - Senior & handicap

Vous avez plus de 60 ans ou êtes en situation de handicap ? Pour vos courses, rendez-vous médicaux ou démarches, un service de transport à la demande est disponible. Réservez auprès du service autonomie au moins 24h à l'avance pour en bénéficier.



Service autonomie
CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale
Avenue du 8 mai 1945
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 44 20
autonomie@xaintrie-val-dordogne.fr

Location de vélos électriques

Vous avez la possibilité de louer un vélo électrique pour vous déplacer sur le territoire et arpenter les Voies Vertes Pâles de la Corrèze.

LE
SAVIEZ-
VOUS ?



MONCEAUX SUR DORDOGNE

L'oustral
6 place de l'Église
19400 Monceaux-sur-Dordogne
07 57 17 14 55
tierslieu.loustal@gmail.com



ARGENTAT SUR DORDOGNE

Dordogne Outdoor Experience
23 rue des Condamines
19400 Argentat-sur-Dordogne
07 49 92 18 36
info@dordogne-outdoor.com



ST PRIVAT

Cycl'Eric
19220 Saint-Privat
Sur rendez-vous
06 88 37 78 77
cycleric19@orange.fr

Navette estivale Argentat - Beaulieu

Pendant les mois de juillet et août, bénéficiez d'un transport à la demande entre Argentat-sur-Dordogne et Beaulieu-sur-Dordogne.

Du lundi au samedi sauf jours fériés.

Réservation la veille avant midi

Cars Quercy Corrèze

altillac@quercycorreze.fr
05 55 91 16 68



DES SOLUTIONS DURABLES POUR NOS DÉCHETS

La Xaintrie s'est mise en conformité avec la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire). La Communauté de Communes agit pour réduire les déchets, favoriser le tri, le recyclage et la réutilisation, dans une dynamique collective en faveur d'un mode de vie plus durable et responsable.



TRAITEMENT DES DÉCHETS

PÔLE DÉCHETS

Un doute ? Une question ?
Le Pôle déchets est là pour
répondre à vos interrogations
sur le traitement des déchets en
Xaintrie Val' Dordogne.



Centre technique Xaintrie Val' Dordogne

Le Claux
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 96 50
dechets@xaintrie-val-dordogne.fr



Vente de composteurs

Vente de 2 tailles de
composteurs :
345 litres 20€
620 litres 40€

Commandez votre composteur
auprès du Pôle déchets du
Centre technique XV' D.



Location de broyeurs

Xaintrie Val' Dordogne met
à votre disposition des
broyeurs à végétaux.
Louez un broyeur auprès
du Pôle déchets du Centre
technique XV' D.
De 22€ à 44€



Composteurs collectifs

La Communauté de
Communes Xaintrie Val'
Dordogne met à votre
disposition des composteurs
collectifs sur Argentat-
sur-Dordogne et sur Saint-
Privat. Le déploiement de
ce dispositif est en cours
pour permettre à chacun
de valoriser ses déchets
organiques.

SAINT-PRIVAT

Parking du rond-point
de St-Privat, direction
Argentat-sur-Dordogne.

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Place Bad König,
rue Douvisis et
rue du Puy Grasset.

LES DÉCHÈTERIES XV'D

Utiliser la déchèterie permet de limiter les pollutions et de lutter contre les dépôts sauvages qui enlaidissent le paysage.

Le dépôt en déchèterie est un service gratuit pour les particuliers hormis pour le dépôt de pneus, de déchets de cuisine, de boucherie et de bâches plastiques.

GOULLES

Les Fraux
19430 Goulles
05 55 28 96 50



Lundi	---
Mardi	---
Mercredi	8h00 - 12h00 ---
Jeudi	---
Vendredi	8h00 - 12h00 ---
Samedi	8h00 - 12h00 ---

MONCEAUX SUR DORDOGNE

Bondigoux
19400 Monceaux-sur-Dordogne
06 85 74 89 98



Lundi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Mardi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Jeudi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Vendredi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Samedi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00

juillet/août 7h00 à 13h30, fermée les après-midi

ST PRIVAT

Les Chanaux
19220 Saint-Privat
06 79 28 39 97



Lundi	---
Mardi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Jeudi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Vendredi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Samedi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00

juillet/août 7h00 à 13h30, fermée les après-midi

LE COMPOST

Le compostage permet de réduire ses déchets ménagers et de jardin, de les recycler mais aussi d'obtenir un terreau de très bonne qualité, un fertilisant naturel. Le compost, c'est écologique et économique.

Comment réussir son compost ?

Équilibrer les matières

Mélangez matières sèches (feuilles, carton non imprimé...) et matières humides (épluchures, marc de café...)

Surveiller l'humidité

Si le compost est trop sec, ajoutez des matières humides; s'il est trop humide, ajoutez des matières sèches.

Aérer régulièrement

Brassez votre compost pour éviter les mauvaises odeurs et accélérer la décomposition.



Que peut-on composter ?

Presque tous les déchets organiques et végétaux peuvent être valorisés pour le compost.

DÉCHETS DE CUISINE

épluchures, fruits, légumes, marc de café et son filtre, thé en sachet ou restes végétaux...

DÉCHETS DE JARDIN

fleurs fanées, mauvaises herbes, feuilles mortes, plantes, copeaux, petites branches, broyat...

ATTENTION

Les produits carnés ne doivent pas aller dans le compost. Ils peuvent engendrer des risques sanitaires comme la prolifération de bactéries dangereuses pour notre organisme.



À JETER

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Les ordures ménagères sont collectées puis envoyées en centre de traitement. Elles y sont incinérées pour produire de l'énergie ou enfouies dans des installations sécurisées.

Mieux trier permet de réduire leur volume et de préserver l'environnement.

CENTRE D'INCINÉRATION
U.V.E de Rosiers d'Égletons



Ordures ménagères :
mouchoirs, lingettes, protections hygiéniques,
couches, vaisselle cassée, restes alimentaires
carnés, éponges, petits objets en plastique...

**AMPOULES,
NÉONS, PILES...**
peuvent être déposés
dans des contenants
prévus à cet effet dans
divers commerces du
territoire ainsi qu'à la
déchèterie.



TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Produits dangereux !

Le tri des déchets est réalisé à la main par des opérateurs. C'est pourquoi il est essentiel de ne pas jeter de produits dangereux ou toxiques dans vos bacs.

Batteries, piles, solvants, verre brisé ou déchets médicaux peuvent provoquer des accidents graves. Protégeons ceux qui trient nos déchets en respectant les consignes de tri !

Tous les emballages en plastique, papier, carton, aluminium, polystyrène, sachets, pots de yaourts, boîtes d'oeufs, conserves...

Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...

ATTENTION

Vos emballages peuvent être déposés en vrac ou dans un sac transparent.



Si vous utilisez un sac opaque, toute la benne partira dans les déchets classiques qui seront incinérés.



TRI DU VERRE

Bouteilles en verre, pots et bocaux vidés, flacons de parfum.

Attention à bien mettre les couvercles dans le tri.



Le verre naît du verre, recyclons-le !

Mais attention, tous les verres ne sont pas recyclables. Seuls les verres d'emballage le sont : bouteilles, pots, bocaux et flacons (principalement en verre sodo-calcique). Pensez à les déposer dans les bacs ou conteneurs à verre mis à disposition par la Communauté de Communes.

Une fois trié, le verre est broyé en petits morceaux (appelés calcin), puis refondu dans de grands fours. Il est ensuite soufflé dans des moules pour redevenir des bouteilles ou pots de même qualité.

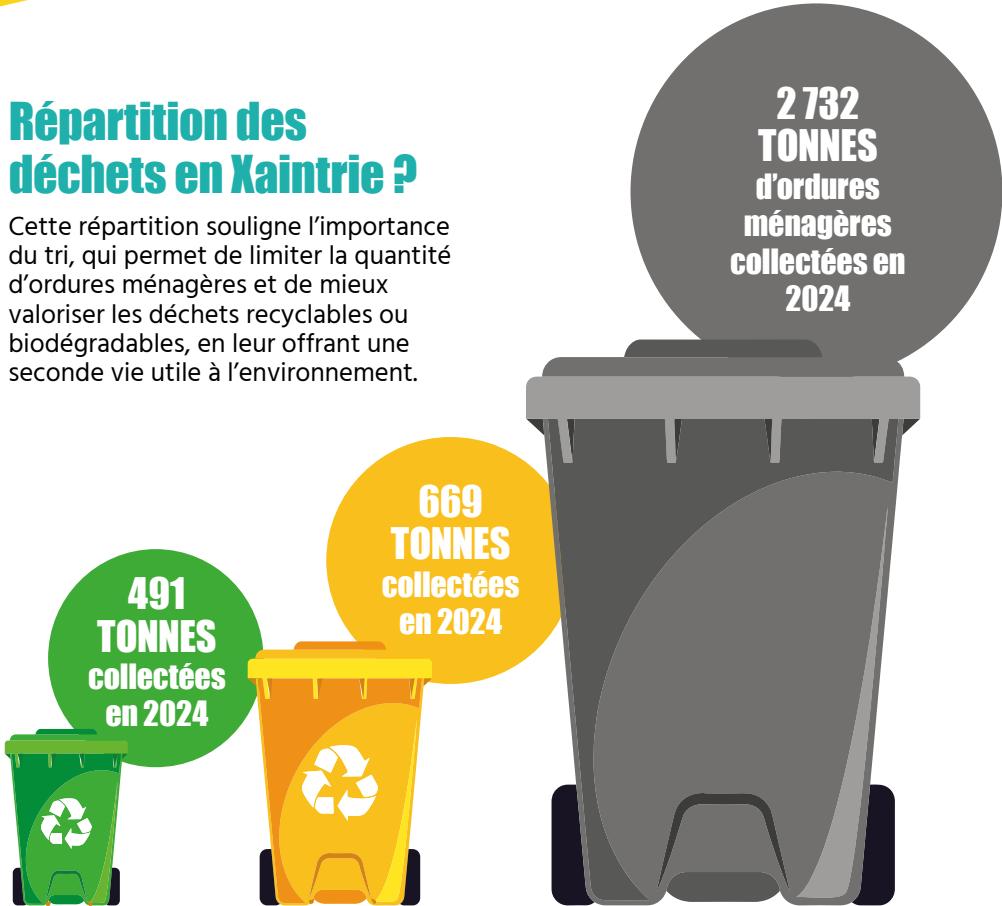
**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

Le verre mettrait **3 ou 4 millénaires** à se décomposer dans la nature sans recyclage.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Répartition des déchets en Xaintrie ?

Cette répartition souligne l'importance du tri, qui permet de limiter la quantité d'ordures ménagères et de mieux valoriser les déchets recyclables ou biodégradables, en leur offrant une seconde vie utile à l'environnement.



DÉPÔT SAUVAGE

Un dépôt sauvage est un tas de déchets abandonnés ou stockés illégalement.

Vous constatez un dépôt sauvage, veuillez contacter votre mairie pour signaler la situation. Vous contribuerez ainsi à préserver la propreté et l'environnement de notre territoire.

LA XAINTRIE, TERRITOIRE VERT ET PRÉSERVÉ

En Xaintrie, la nature n'est pas seulement un décor, mais un véritable art de vivre. Forêts profondes, méandres majestueux de la Dordogne, paysages authentiques : ce patrimoine naturel est une richesse collective à valoriser et à protéger. Chaque geste compte pour maintenir cet équilibre fragile, où l'environnement et le bien-être de ses habitants se rejoignent.



LA DORDOGNE, RIVIÈRE CLASSÉE

La Dordogne et ses affluents en Xaintrie font partie de la réserve mondiale de biosphère de l'UNESCO, « Bassin de la Dordogne ».

Ce classement international reconnaît la qualité de son environnement, sa biodiversité et l'équilibre entre l'homme et la nature.

Parmi les quatorze réserves françaises, celle-ci est la plus vaste.

C'est une véritable richesse pour le territoire, valorisant un cadre de vie préservé et exceptionnel.

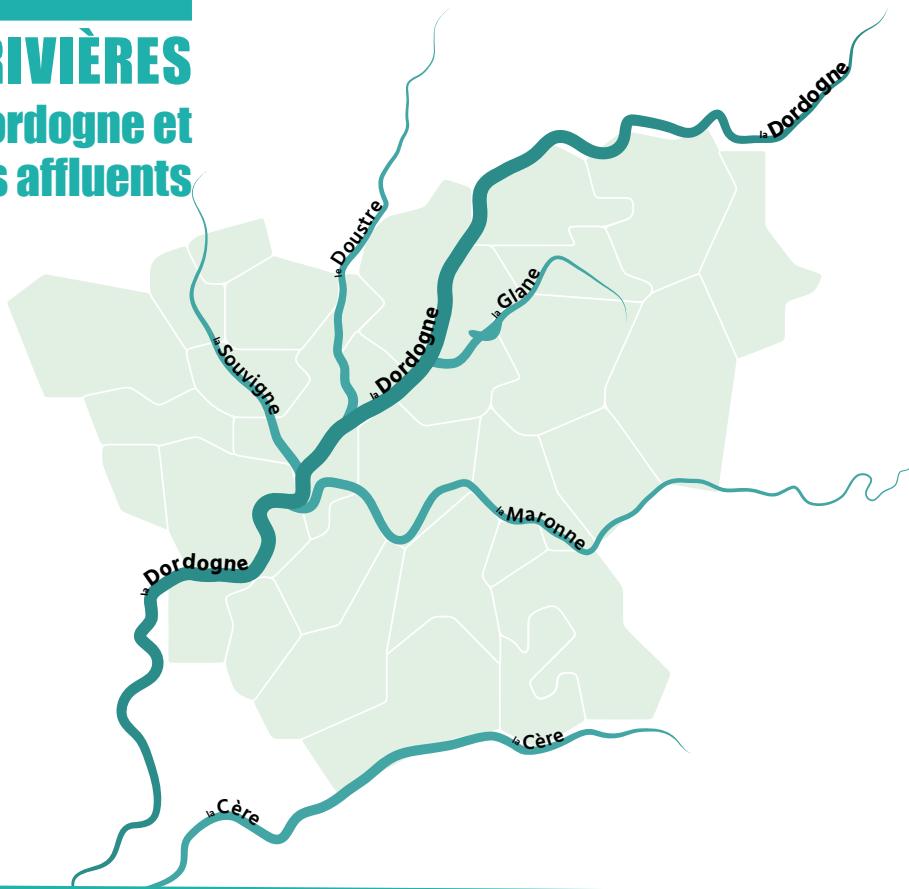
Elle soutient les activités de pleine nature, le tourisme durable et l'éducation à l'environnement.

Ce label est aussi une opportunité de développer des projets locaux en lien avec la transition écologique.

La Dordogne devient un symbole fort d'un territoire vivant, accueillant et responsable, une chance à préserver et à faire découvrir.

LES RIVIÈRES

La Dordogne et ses affluents



Qu'est ce que la GEMAPI ?

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence des collectivités territoriales visant à préserver les cours d'eau, lutter contre les inondations et restaurer les milieux aquatiques.

Elle inclut l'entretien des rivières et la prévention des risques inondation.

Ce dispositif favorise une gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes.

Gestion des cours d'eau en Xaintrie

LE DOUSTRE

Service GEMAPI

avenue du 8 Mai 1945

19400 Argentat-sur-Dordogne

07 50 74 40 27

mathilde.mas@xaintrie-val-dordogne.fr

LA DORDOGNE

En aval du Sablier

EPIDOR

Place de la Laïcité

24250 Castelnau-la-Chapelle

05 53 29 17 65

epidor@eptb-dordogne.fr

www.eptb-dordogne.fr

En amont du Sablier

EDF GEH Dordogne

Rue du Dr Valette

19000 Tulle

05 44 40 89 60

Domanial

- Les cours d'eau domaniaux appartiennent au domaine public (comme la Dordogne).

non domanial

- Une rivière non domaniale est une propriété privée appartenant à un riverain.

Si elle traverse son terrain, le riverain est propriétaire de la berge et de son lit.

Si la rivière délimite deux propriétés, le lit n'est détenu par les propriétaires que pour moitié.

LA SOUVIGNE

SMDMCA - Syndicat Mixte Dordogne

Moyenne et de la Cère Aval

134 avenue Charles de Verninac

46110 Vayrac

05 65 32 27 38

contact@smdmca.fr

LA MARONNE AMONT

Entente Maronne

1 rue des Feuilles

15140 Sainte-Eulalie

04 71 48 59 07

gemapi@pays-salers.fr

DROITS ET DEVOIRS DU RIVERAIN

Le propriétaire riverain doit **entretenir la rivière** sur son terrain : assurer l'écoulement de l'eau, préserver la faune et la flore, entretenir la ripisylve, limiter les plantes invasives et planter des essences adaptées.

Il doit accorder un droit de passage aux agents en charge de la surveillance de l'entretien du cours d'eau et des agents assermentés.

Il ne peut pas s'opposer au passage de bateaux sur la rivière.

Lieux de baignades aménagées

Les baignades aménagées

Sites gratuits ou payants, équipés et déclarés, respectant des règles précises.

Ces sites font l'objet d'un suivi régulier de l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

Les baignades libres

Lieux sans surveillance. Certaines zones doivent respecter des règles de sécurité, d'autres sont utilisées aux risques des baigneurs.

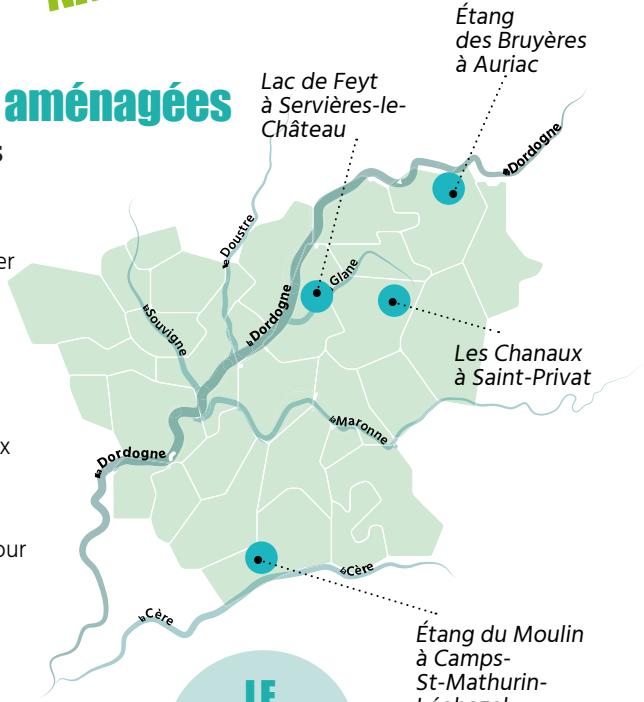
Les baignades interdites

Zones où la baignade est interdite pour des raisons d'hygiène, de sécurité ou de tranquillité publique.

La pêche

En Xaintrie, la pêche s'inscrit comme un loisir accessible et apaisant, entre rivières claires et étangs paisibles. Truites communes, ombres communs et d'autres espèces y évoluent dans un cadre préservé, réputé pour la pêche à la mouche. Les associations locales, soutenues par la Fédération de pêche de la Corrèze, œuvrent activement à la protection des milieux aquatiques par des actions de restauration, de sensibilisation et de suivi, garantissant la richesse et la durabilité de ce patrimoine naturel.

FDAAPPMA 19 - Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
47, rue du Docteur Valette
19000 Tulle
05 55 26 11 55
www.peche19.fr



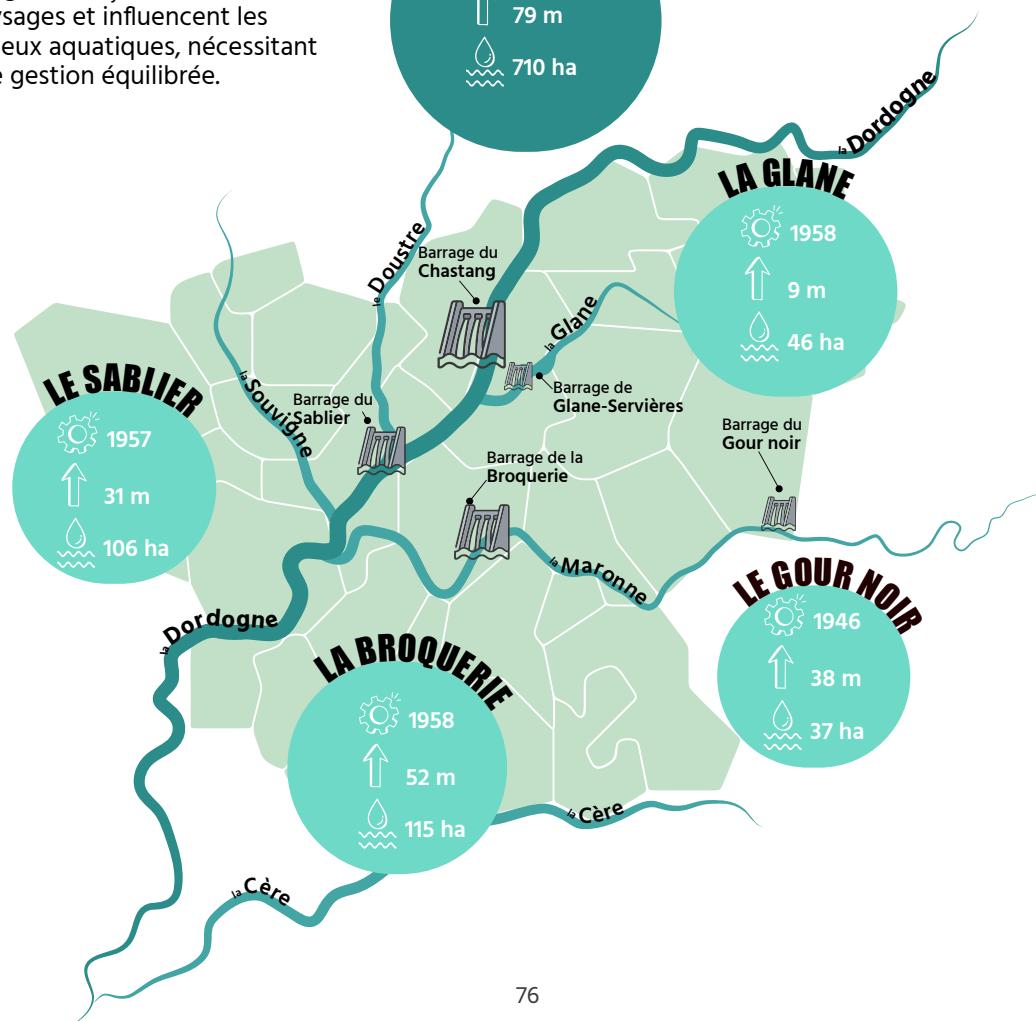
LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Le territoire est reconnu pour être l'un des meilleurs parcours de pêche à la mouche de France de l'ombre commun et des salmonidés.

OBTENIR SA CARTE DE PÊCHE
www.cartedepeche.fr

LES BARRAGES

En Xaintrie, les barrages jouent un rôle clé dans la production d'hydroélectricité, la régulation des crues et le soutien des étiages. Ils façonnent les paysages et influencent les milieux aquatiques, nécessitant une gestion équilibrée.



Aux origines de l'hydroélectricité en Xaintrie

Au début du XXe siècle, alors que la demande en électricité croît, la France amorce le développement de l'hydroélectricité. En Corrèze, notamment en Xaintrie, ce tournant énergétique se concrétise entre 1930 et 1950, avec la construction de plusieurs ouvrages majeurs sur la Dordogne et ses affluents.

Une vallée transformée par les grands ouvrages

Dès les années 1940, la haute vallée de la Dordogne devient un site stratégique pour l'aménagement hydroélectrique. Le barrage du Gour Noir est mis en service en 1946, suivi du Chastang en 1951. Ces infrastructures marquent une avancée majeure, produisant une énergie locale, renouvelable, et réduisant la dépendance au charbon.

Des impacts durables sur le territoire

Cette transformation n'est pas sans conséquences. La construction des barrages mobilise des milliers d'ouvriers et reconfigure le paysage de la Xaintrie. Plusieurs villages de fond de vallée sont recouverts, leurs habitants relogés sur les hauteurs. Ces changements laissent une empreinte forte dans la mémoire collective locale.

Un héritage toujours actif

Aujourd'hui encore, ces barrages jouent un rôle clé dans l'approvisionnement énergétique national, illustrant la capacité du territoire à s'adapter aux enjeux de son temps.

Vigilance

**À PROXIMITÉ D'UNE INSTALLATION HYDROÉLECTRIQUE
CALME APPARENT,
RISQUE PRÉSENT.**

Quelle que soit votre activité à proximité d'une installation hydroélectrique, il faut rester vigilant !

Le niveau et la vitesse de l'eau peuvent augmenter brusquement.

Ne vous faites pas surprendre, respectez bien la signalisation !

INFORMATIONS SUR LA GESTION DES BARRAGES ICI :

 www.mariviereetmoi.edf.fr

ET

www.niv-eau.fr

À VISITER POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES BARRAGES

Espace Odysselec

Barrage du Chastang
19220 Servières-Le-Château
05 65 33 22 02

www.barrage-chastang.com

77**barrage.chastang@vallee-dordogne.com**

ZONE NATURA 2000



Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?

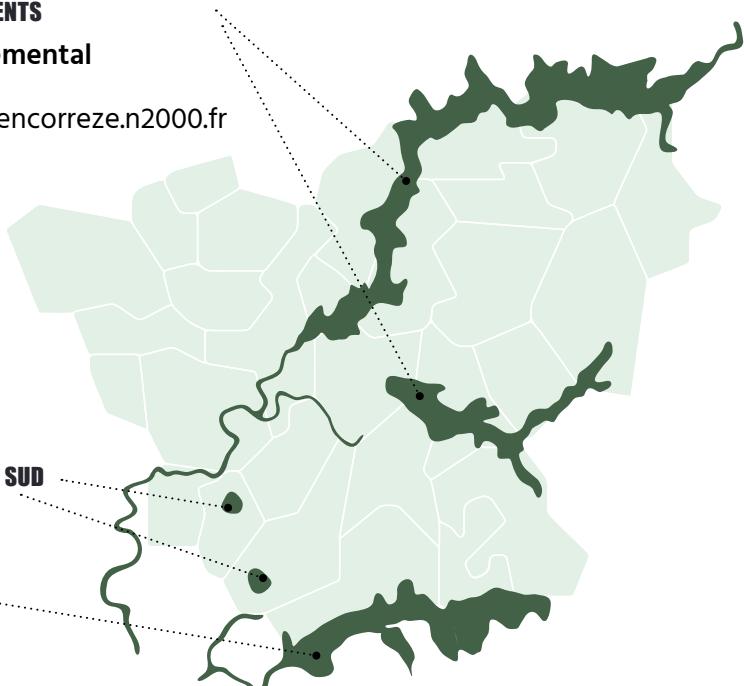
Une zone Natura 2000 est un site désigné par l'Union européenne pour préserver la biodiversité, en particulier les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire. Contrairement à une réserve stricte, elle n'interdit pas les activités humaines : celles-ci restent possibles si elles respectent les objectifs de conservation. Ainsi, Natura 2000 favorise une gestion durable conciliant protection de la nature et usages locaux.

VALLÉE DE LA DORDOGNE SUR L'ENSEMBLE DE SON COURS ET AFFLUENTS

Conseil départemental

05 55 93 78 22

www.dordogneenkorreze.n2000.fr



LANDES ET PELOUSES SERPENTINIENNES DU SUD CORRÉZIEN

VALLÉE DE LA CÈRE ET TRIBUTAIRES

CEN Limousin

05 55 03 29 07

www.conservatoirelimousin.com

Réserve naturelle régionale

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des «Gorges de la Maronne et Tours de Merle», portée par le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine, protège 205 ha en Xaintrie. Elle englobe les majestueuses Tours de Merle et des habitats forestiers remarquables, assurant leur préservation et encadrant les usages humains pour préserver la faune, la flore et les milieux naturels. Officiellement classée en 2025, cette réserve bénéficiera d'une protection renforcée dans le réseau Natura 2000.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle accueille la première aire de nourrissage de Milan royal de la région Nouvelle Aquitaine.

Ce rapace devenu rare, vient ici chaque hiver se nourrir de déchets de boucherie mis à disposition par un agriculteur.

Les gorges de la Maronne abritent encore quelques couples de cet oiseau qui est l'un des plus beaux et spectaculaires du Limousin.

Réserve départementale de biodiversité Un lieu d'éducation à l'environnement

La Réserve Départementale de Biodiversité d'Argentat-sur-Dordogne, située en bord de Dordogne sur un ancien site de gravières, couvre 40 hectares entièrement renaturés depuis 2017 par le Département de la Corrèze. Ce projet écologique exemplaire a permis de remodeler les berges, de replanter plus de 15 000 arbres et 20 000 plantes aquatiques, recréant ainsi un écosystème humide riche et équilibré.

Classée Espace Naturel Sensible (ENS) et intégrée à la réserve mondiale de biosphère de la vallée de la Dordogne (UNESCO), elle accueille aujourd'hui une biodiversité remarquable, dont l'hirondelle de rivage, le milan royal, le sonneur à ventre jaune ou encore de nombreuses libellules. Un sentier de 3,5 km permet de découvrir cette faune et flore exceptionnelles en toute sérénité.



Réserve Départementale de Biodiversité

Avenue Lamartine

19400 Argentat-sur-Dordogne

05 55 93 78 21

transition.ecologique@correze.fr

www.correze.fr/reserve-biodiversite

LES FORÊTS

En Corrèze, et tout particulièrement en Xaintrie, la forêt façonne profondément les paysages : elle couvre 57% du territoire, dont 95% sont des forêts privées. Jadis essentielle à la vie locale, la forêt fournissait bois, nourriture et matières premières, notamment grâce à la proximité de la Dordogne, axe de commerce vital.

Aujourd’hui encore, la forêt reste un patrimoine vivant. Pins sylvestre, mélèzes, châtaigniers, douglas, et encore d’autres résineux et feuillus recouvrent la Xaintrie. Ce territoire rural, à l’identité corrézienne affirmée, préserve une nature généreuse, façonnée par le temps et les usages.



You êtes propriétaire d'une forêt

Le CNPF (Centre national de la propriété forestière) est un organisme public qui accompagne et conseille les propriétaires de forêts privées. Son objectif principal est de les aider à gérer durablement leurs forêts. Cela signifie qu'il les soutient pour que leurs forêts soient à la fois productives, respectueuses de l'environnement et bien préservées pour l'avenir.

Maison du Pôle Bois - CNPF
Avenue du Dr Albert Schweitzer
19000 Tulle
05 55 21 55 84
tulle@cnpf.fr
www.nouvelle-aquitaine.cnpf.fr

L’Office national des forêts (ONF) gère les forêts domaniales, en assurant leur renouvellement, la production de bois, la préservation de la biodiversité, l’accueil du public et la prévention des risques naturels.

Office National des Forêts
05 58 75 54 21
www.onf.fr

La chasse

La chasse en Xaintrie est encadrée par la Fédération départementale des chasseurs de la Corrèze. Elle s'inscrit dans une gestion durable du territoire, en lien avec les agriculteurs, les forestiers et les collectivités locales.

La liste des espèces chassables en France est établie par le ministère de l'Ecologie du Développement Durable des Transports et du Logement.

La période de chasse est encadrée par le Code de l'environnement (article R.424-7).

En Xaintrie, la période de chasse se situe toujours entre le 2^{ème} dimanche de septembre et le dernier jour de février. Pour certaines espèces comme le sanglier, la chasse est prolongée.

Les dates exactes sont fixées chaque année par arrêté préfectoral. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la préfecture de la Corrèze.

Fédération Départementale des Chasseurs de la Corrèze
4 square Montana
19120 Laguenne-sur-Avalouze
05 55 29 95 75
chasseurs.19@wanadoo.fr
www.chasse-correze.fr

La cueillette

La Xaintrie, avec ses forêts denses, est un véritable paradis pour les amateurs de cueillette. On y trouve une grande variété de champignons selon la saison : cèpes, girolles, pieds-de-mouton, trompettes de la mort, coulemelles ou encore morilles au printemps. En cas de doute sur la comestibilité d'un champignon, il est possible de le faire identifier en pharmacie, où des professionnels peuvent vous renseigner gratuitement.

Réglementation

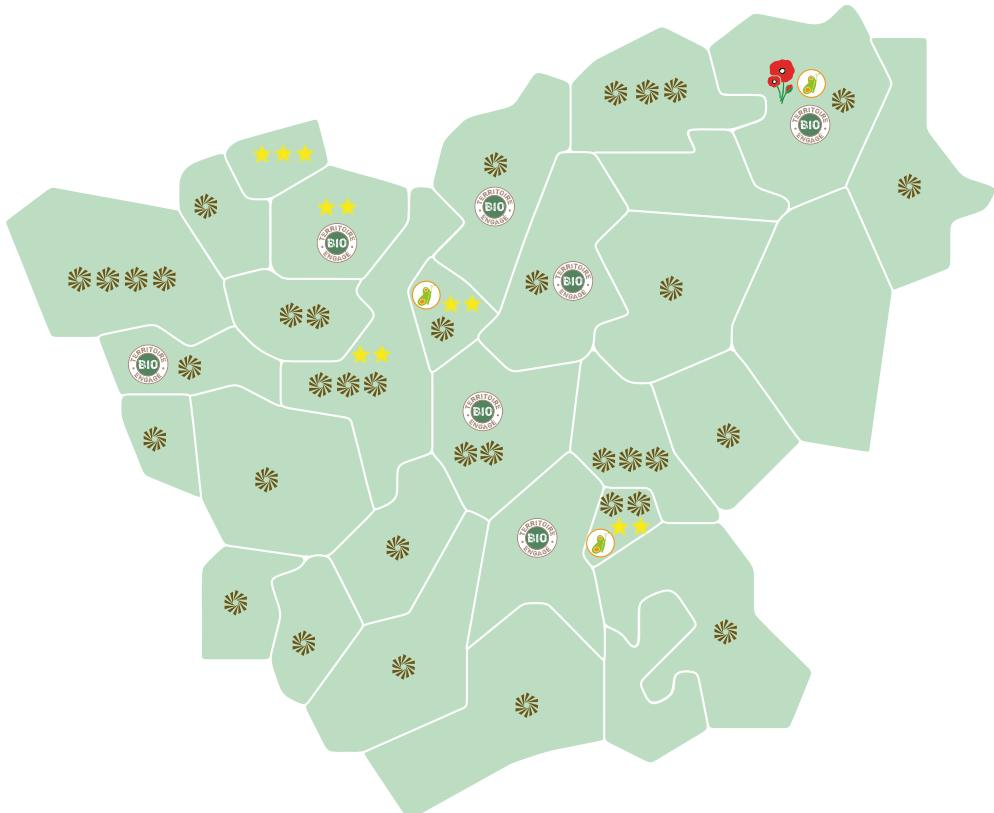
L'autorisation du propriétaire est obligatoire pour cueillir dans les bois privés (95% des forêts sont privées en Corrèze). Selon la loi, « les fruits de la terre appartiennent au propriétaire par droit d'accession », même sans panneau interdisant la cueillette.

Cueillir des champignons sans autorisation dans une propriété privée est interdit. Au-delà de dix litres (hors truffes), cela est considéré comme du vol et possible de lourdes sanctions pénales.

CLASSEMENTS ET LABELS

Les labels et les classements valorisent les engagements des communes de Xaintrie Val' Dordogne en faveur de l'environnement, du bien-vivre et du développement durable.

Ils témoignent d'actions concrètes pour préserver la nature, améliorer le cadre de vie et construire un avenir plus responsable, au service des habitants et des générations futures.



Label
Territoire
BIO engagé



Classement
Site patrimonial
Inscrit ou
classé



Label
Village
étoilé



Programme
Objectif
zéro
pesticide



Label
Terre saine,
communes
sans
pesticides

NATURE & ENVIRONNEMENT



Le label « Terre saine, communes sans pesticides » récompense les collectivités ayant supprimé l'usage de pesticides de synthèse sur l'ensemble de leurs espaces publics, y compris les zones non soumises à des obligations légales, telles que les terrains de sport ou les cimetières. Il vise à valoriser les démarches exemplaires et à créer un réseau national de collectivités engagées dans le « zéro pesticide ».



Le label Villes et Villages Étoilés, décerné par l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes), récompense les communes engagées dans la réduction de la pollution lumineuse. Il valorise les actions limitant l'éclairage public excessif, protégeant la biodiversité nocturne, préservant le ciel étoilé et réalisant des économies d'énergie. Attribué pour 5 ans, de 1 à 5 étoiles, il incite les collectivités à adopter un éclairage durable, bénéfique pour l'environnement, la santé et la qualité de vie.



objectif
zéro pesticide
dans nos villes et villages

Le programme « Objectif 0 pesticide », lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est un Programme Prioritaire de Recherche doté de 30 millions d'euros. Il ambitionne de faire émerger, d'ici 2030-2040, une agriculture sans pesticides, fondée sur l'agroécologie, la régulation biologique et la viabilité économique des nouvelles pratiques agricoles.



Le label « Territoire BIO Engagé », initié par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, valorise les collectivités engagées en faveur de l'agriculture biologique. Il est attribué aux communes, intercommunalités ou départements ayant atteint au moins 15% de leur surface agricole utile en bio ou 22% de produits bio en restauration collective. Premier en France à reconnaître l'engagement territorial en faveur du bio, il rend visibles les actions locales, implique les acteurs du territoire et sensibilise les citoyens. Il soutient ainsi une dynamique vertueuse de développement de l'agriculture biologique et de consommation responsable.

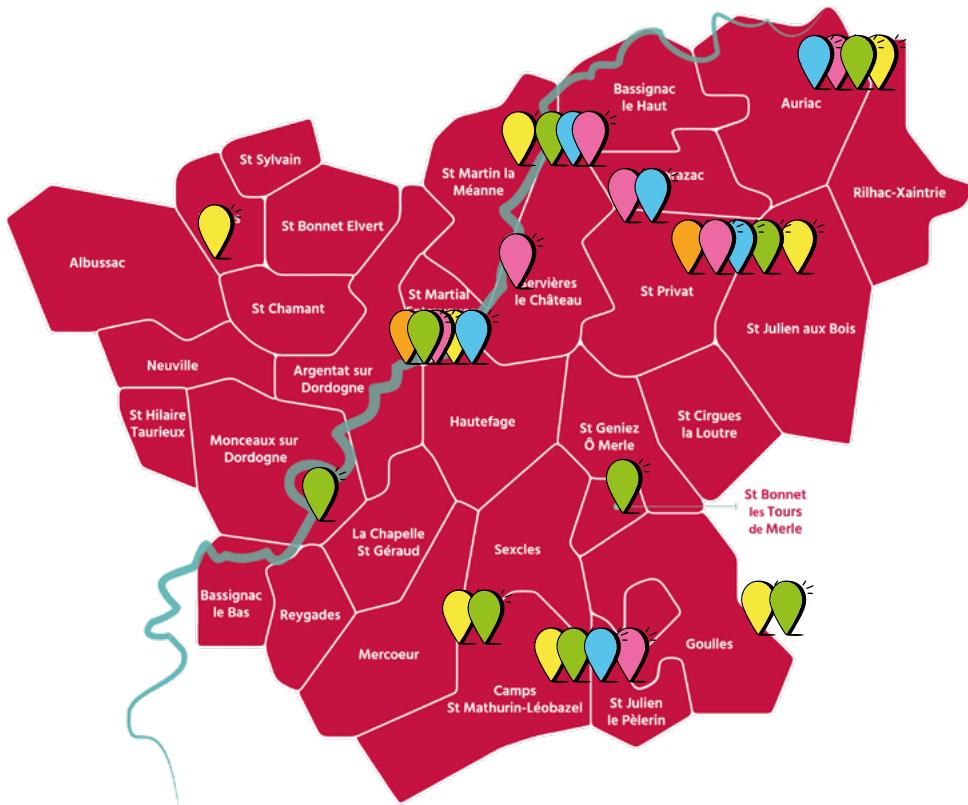


Le classement Site inscrit ou classé protège le patrimoine naturel et paysager en France, selon le Code de l'environnement. Un site inscrit est reconnu pour son intérêt esthétique ou patrimonial, un site classé pour son caractère exceptionnel. Ces protections visent à préserver ces lieux face à l'urbanisation ou aux aménagements susceptibles d'en altérer la qualité. Toute intervention y est strictement encadrée. Ce label contribue à la sauvegarde durable des paysages remarquables au bénéfice de tous, aujourd'hui comme demain.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

La Xaintrie est un territoire vivant, animé par ses habitants et la richesse de ses initiatives. Toute l'année, événements culturels, sportifs et festifs rythment la vie locale. Entre nature, culture et convivialité, ces rendez-vous sont autant d'occasions de se rencontrer et de partager une identité commune.

-  Cinémas
-  Lieux d'exposition, bibliothèques et médiathèques
-  Jeux pour enfants
-  Infrastructures sportives
-  Infrastructures aquatiques



CULTURE, SPORTS & LOISIRS

INFRASTRUCTURES CULTURELLES

collective et enjeux environnementaux se mélangent dans une programmation accessible et variée. Des médiathèques en réseau et de nombreux autres rendez-vous culturels viennent compléter cette offre.

ARGENTAT SUR DORDOGNE



Maison du Patrimoine

Place Bad-Koenig
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 06 16

Galerie Zahnd

Avenue Pasteur
19400 Argentat-sur-Dordogne
06 85 38 04 80
nathalie.galewski19@gmail.com

Nuage Vert

Musée mobile Vallée de la Dordogne
Parc Saint-Angel
19400 Argentat-sur-Dordogne
06 12 29 60 97
contact@nuage-vert.com
www.nuage-vert.com

NUAGE VERT

Centre culturel innovant, Nuage Vert se dédie à la préservation de la biodiversité et de la diversité culturelle.

Fonctionnant grâce au bénévolat et aux

partenariats locaux, il propose des expositions gratuites ainsi que des événements artistiques et éducatifs qui valorisent le patrimoine local et les enjeux environnementaux. Ses collections mêlent art, science et mémoire collective, notamment à travers les Rencontres-Promenades « Histoires de Passages... », une manifestation estivale qui fait dialoguer création contemporaine et mémoire locale sur tout le territoire de la Xaintrie.



ALBUSSAC

Albussac Point lecture

Le Bourg
19380 Albussac
05 55 28 16 94



Lundi	9h30 - 12h00	---
Mardi	9h30 - 12h00	---
Mercredi	9h30 - 12h00	---
Jeudi	9h30 - 12h00	---
Vendredi	9h30 - 12h00	---
Samedi	9h30 - 12h00	---

ARGENTAT SUR DORDOGNE

Cinéma Le Turenne

Avenue Raymond Poincaré
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 18 39
cinema.leturenne@orange.fr



Médiathèque Intercommunale XV' D

Place Joseph Faure
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 91 90 11
mediatheque@xaintrie-val-dordogne.fr
www.mediatheque.xaintrie-val-dordogne.fr

Lundi	---	
Mardi	9h30 - 13h30	---
Mercredi	9h00 - 18h00	
Jeudi	9h30 - 13h30	---
Vendredi	---	
Samedi	9h30 - 16h30	

AURIAC

Bibliothèque Municipale

12 rue du Sudour
19220 Auriac
05 55 28 23 02



Lundi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	8h00 - 12h00	---
Jeudi	8h00 - 12h00	---
Vendredi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	---	

CAMPS ST MATHURIN LÉOBAZEL

Point lecture

2 Le Bourg
19430 Camps-Saint-Mathurin-Léobazel
06 29 92 85 67



Lundi	---	
Mardi	---	
Mercredi	---	14h00 - 16h00
Jeudi	---	
Vendredi	9h30 - 11h30	---
Samedi	---	

CULTURE, SPORTS & LOISIRS

GOULLES

Bibliothèque de Goulles

2 avenue de la Xaintrie Blanche
19430 Goulles
05 55 28 30 41



Lundi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Mardi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Mercredi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Jeudi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Vendredi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00
Samedi	---

MERCOEUR

Bibliothèque de Mercoeur

Maison du Département
6 Le Bourg
19430 Mercoeur
05 19 07 81 25



Lundi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30
Mercredi	---
Jeudi	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h00 13h30 - 16h30
Samedi	---

ST MARTIN LA MÉANNE

Bibliothèque Municipale

1 rue de la Traverse
19320 Saint-Martin-la-Méanne
05 55 20 01 35
stmartinlameanne.bibliotheque@orange.fr



Lundi	---
Mardi	9h00 - 12h00 ---
Mercredi	---
Jeudi	---
Vendredi	9h00 - 12h00 ---
Samedi	---

ST PRIVAT

Cinéma

Salle Tatiany
Rue de la Croix du Peuch
19220 Saint-Privat
05 55 52 85 82



Bibliothèque Municipale

3 rue des écoles
19220 Saint-Privat
05 55 28 31 65
bibliotheque.saintprivat@orange.fr

Lundi	---
Mardi	---
Mercredi	--- 14h00-16h00
Jeudi	---
Vendredi	10h30 - 12h00 ---
Samedi	---

SERVIÈRES LE CHÂTEAU

Bibliothèque Municipale

2 chemin du Pas des Horts
19220 Servières-le-Château
05 55 28 21 92
mairieserviereslechateau@orange.fr



Lundi	---
Mardi	---
Mercredi	10h00 - 12h00 ---
Jeudi	---
Vendredi	---
Samedi	---

SPORTS NATURE

La Xaintrie est un véritable terrain de jeu pour les amoureux de sport nature. À travers ses événements sportifs, elle offre une occasion unique de découvrir la richesse et la diversité de ses paysages. Que ce soit à vélo, à pied ou en canoë, chaque itinéraire est une invitation à l'évasion, à l'exploration et à la reconnexion avec une nature préservée.

The R.A.C.E

The R.A.C.E. (Raid Aventure Corrèze Expérience) est un raid multisports organisé fin juin autour d'Argentat-sur-Dordogne : en équipes de 2 ou 4, on enchaîne course d'orientation, VTT, trail, packraft, via ferrata et nage en eau libre sur 110 km en deux jours, avec bivouacs. Une version découverte plus courte se tient début septembre. Sport, nature et convivialité au programme.

Circuits VTT & Randonnées

La Xaintrie se prête également à la découverte active, grâce à un maillage dense de sentiers de randonnée et de circuits VTT qui traversent vallées, forêts, plateaux et villages pittoresques. Des boucles balisées, accessibles à tous les niveaux, permettent de parcourir le territoire en toute autonomie, que l'on cherche une promenade familiale ou une sortie plus sportive. Ces itinéraires bien entretenus offrent des points de vue remarquables et mènent à la rencontre d'un patrimoine naturel et bâti d'une grande richesse.

Pour plus d'informations sur les parcours et les activités, rendez-vous sur le site de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne www.vallee-dordogne.com.



Office de Tourisme
Vallée de la Dordogne
25 avenue Henri VI
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 65 33 22 00
www.vallee-dordogne.com

POUR SIGNALER UN PROBLÈME SUR UN CHEMIN :

www.sentinelles.sportsdenature.fr

CULTURE, SPORTS & LOISIRS

ARGENTAT SUR DORDOGNE



Stade Raymond Ducros

Avenue François Mitterrand
19400 Argentat-sur-Dordogne
Stade de football, skatepark

Complexe du stade Marcel Celles

Rue Aymard Ledamp
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 19 07 82 01
Terrain de tennis, stade de rugby, gymnase,
city stade, piste d'athlétisme, boulodrome

Centre aqua-récréatif Le Splash

Rue Louis Bessou
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 55 28 31 70
hors-saison 05 55 28 10 91

Période estivale

Ouvert tous les jours de 11h à 19h30.

Dordogne intégrale

La Dordogne Intégrale est une course de 130 km en canoë, kayak et stand-up paddle (SUP) qui traverse les paysages variés de la vallée de la Dordogne en mai. Ouverte à tous les niveaux, elle propose cinq parcours de longueurs différentes, permettant à chacun de profiter de la beauté naturelle de la région. La course débute tôt le matin sur le quai d'Argentat-sur-Dordogne et peut se faire en solo ou en équipe.

Xtrail Corrèze Dordogne

L'Xtrail est un événement incontournable pour les passionnés de trail qui se déroule tous les mois de septembre en Xaintrie. Avec 5 parcours adaptés à tous les niveaux, c'est l'occasion parfaite de relever un défi sportif tout en découvrant la beauté de notre territoire. Chaque année, l'Xtrail rassemble autour de 2 000 participants venus de toute la France, confirmant son succès.



AURIAC

Stade municipal
Terrain de pétanque
Étang des Bruyères
Mini-Golf
Site de canyoning Le Chal



CAMPS ST MATHURIN LÉOBAZEL

City stade
Skatepark
Étang du Moulin



GOULLES

Stade municipal



MERCOEUR

City stade

MONCEAUX SUR DORDOGNE

Espace de loisirs aériens des Chancèves

19400 Monceaux sur Dordogne
06 74 61 91 57

Complexe sportif

Terrain de pétanque, city stade

Terrain de padel sur réservation au 05 55 28 06 95



ST PRIVAT

Stade municipal
Terrain de pétanque
Plan d'eau



SEXCLÉS

Appareils de fitness en libre service



SERVIÈRES LE CHÂTEAU

Stade municipal
Terrain de tennis
Lac de Feyt



La fête de la pêche à la mouche

La fête de la pêche à la mouche est un événement incontournable en Xaintrie, en octobre. L'occasion de plonger dans l'univers de la pêche. Au programme : démonstrations, ateliers et le concours de lancer distance FlyCastingLab.

La balle au tambourin

La balle au tambourin est un sport dynamique et traditionnel, originaire du sud de la France.

Armés de tambourins, les joueurs s'affrontent dans des échanges rapides sur un terrain semblable à celui du tennis. Entre tradition et adrénaline, ce sport ensoleillé allie adresse, vitesse et esprit d'équipe.

Le Tambourin Club de Monceaux-sur-Dordogne évolue au niveau national et propose régulièrement des séances de découverte, ouvertes aux débutants comme aux personnes en situation de handicap.



ST MARTIN LA MÉANNE

Complexe de loisirs

Route d'Argentat
19320 Saint-Martin-la-Méanne
Stade, terrain de tennis, terrain de basket

Piscine municipale

Route d'Argentat
19320 Saint-Martin-la-Méanne
05 55 29 29 21

Période estivale

Ouvert tous les jours (*sauf le jeudi*) de 11h à 13h et de 15h à 19h.

Période scolaire

Ouvert le mercredi de 14h à 18h
Fermée de novembre à mars.

LOISIRS & ACTIVITÉS

Le territoire compte plus de 230 clubs et associations, oeuvrant pour toutes et tous.

Retrouvez ici une liste non exhaustive des différentes activités que vous pourrez trouver en Xaintrie.

ASSOS

Pour connaître les clubs et associations de votre commune, contactez directement votre mairie ou rendez-vous au forum des associations en septembre à Argentat-sur-Dordogne.

Danse et mouvement

Danse contemporaine
Danse orientale
Danse classique
Street jazz
Modern' jazz
Danse en ligne
Danse country
Bal trad'
Zumba
Pilates
Stretching
Renforcement musculaire
Yoga
Capoeira

Arts martiaux et autodéfense

Judo
Tai Chi Chuan
Krav maga - self défense
Capoeira
Karaté
Boxe

Sports aériens et de plein air

Vol libre
Parapente
ULM
Trail
VTT
Via ferrata
Equitation

Arts créatifs et scéniques

Théâtre
Arts plastiques
Peinture
Céramique
Couture
Atelier vocal
Cours de musique
Atelier d'écriture
Photographie
Illustration
Modèle vivant

Relaxation

Méditation
Qi Gong
Sophrologie

Sports aquatiques

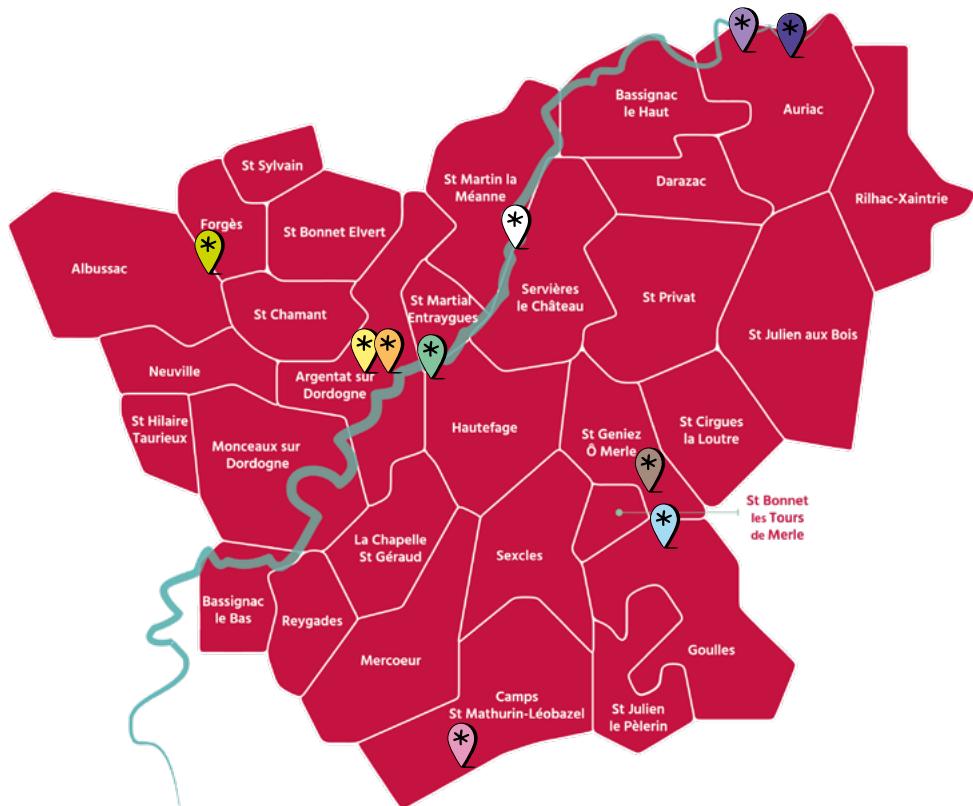
Randonnée aquatique
Canyoning
StandUp paddle
Canoë-kayak
Pêche à la mouche
Aquagym

Sports d'équipes

Rugby
Football
Basket
Badminton
Tennis de table
Tennis
Balle au tambourin
Pétanque
Course d'orientation

LA XAINTRIE, ÉCRIN PATRIMONIAL ET NATUREL

Au cœur de la Vallée de la Dordogne, la Xaintrie dévoile un patrimoine riche, entre villages médiévaux, châteaux et vestiges d'histoire. Bordée de forêts et de rivières, elle invite à la découverte d'une nature préservée, ponctuée par ses barrages majestueux. Un territoire authentique, entre mémoire et paysages grandioses.



TOURISME & PATRIMOINE

Rocher du peintre



Tours de Merle



Balade en gabare



Réserve de biodiversité



Jardins Sothys



Cascades de Murel



Quais d'Argentat



Puy du Bassin



Tours de Carbonnières



Barrage du Chastang



Et tellement d'autres sites à découvrir

ALBUSSAC

Les cascades de Murel
Roche de Vic

ARGENTAT SUR DORDOGNE

Les quais et circuit du Patrimoine
La Maison du patrimoine
Réserve départementale de biodiversité
Balades théâtrales en Gabare
Visites nocturnes théâtralisées

AURIAC

Le Puy du bassin, point culminant de la Xaintrie (709m)
Les Jardins Sothys

CAMPS ST MATHURIN LÉOBAZEL

Le rocher du peintre
La ferme de la Bitarelle

GOULLES

Les Alpagas de la Paneterie
Les Tours de Carbonnières

MONCEAUX SUR DORDOGNE

Le Puy du Tour
Espace mémoriel et sentier d'interprétation des Chancèves

NEUVILLE

La Sente aux cochons

REYGADES

Mise au tombeau

RILHAC XAINTRIE

Le Château de Rilhac

SERVIÈRES LE CHÂTEAU

Espace Odysselec - Barrage du Chastang
Notre Dame du Roc

ST BONNET LES TOURS DE MERLE

Le Château du Rieux

ST GENIEZ Ô MERLE

Les Tours de Merle
RNR des gorges de la Maronne

ST JULIEN AUX BOIS

Les fermes du Moyen-âge
La Chapelle Saint-Pierre

ST MARTIAL ENTRAYGUES

Roc Castel
Le Gibanel

BALADE EN GABARE

La gabare, bateau à fond plat utilisé dès le XVIII^{ème} siècle, servait au transport de marchandises sur la Dordogne. Essentielle à l'économie d'Argentat et sa région, elle permettait aux gabariers de naviguer en eaux peu profondes. Jusqu'à Libourne, ils acheminaient bois, charbon ou fromages. Une fois sur place, les gabares étaient démontées et vendues comme bois de chauffage, tandis que les hommes remontaient à pied, puis en train.

Aujourd'hui, on peut revivre cette épopée grâce aux balades en gabare sur la Dordogne. Ces sorties permettent de découvrir la vallée de la Dordogne en écoutant les récits contés de la vie des anciens gabariers et habitants de la vallée.



Office de Tourisme Vallée de la Dordogne

25 avenue Henri VI
19400 Argentat-sur-Dordogne
05 65 33 22 00
www.vallee-dordogne.com

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Autrefois, la Dordogne était hantée par le Coulobre, une créature mythologique ayant l'apparence d'un gigantesque serpent ailé. Ce monstre redouté des habitants d'Argentat s'en prenait aux hommes, aux femmes, aux animaux, et surtout aux gabariers qui naviguaient sur la rivière. Selon la légende, il surgissait de son antre pour faire couler les gabares et noyer ses proies avant de les dévorer. C'est l'évangélisateur Saint-Front qui aurait fini par le vaincre et le chasser vers la mer.

LES TOURS DE MERLE

Classées Monument Historique depuis 1927 et situées au cœur d'un site Natura 2000 et de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Maronne, les Tours de Merle sont aujourd'hui un symbole fort de l'identité locale. Elles incarnent à la fois la richesse patrimoniale, la beauté des paysages et l'engagement écologique du territoire.

Gérées par la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne, elles jouent un rôle moteur dans la valorisation touristique et culturelle de la région, tout en sensibilisant à la préservation de l'histoire locale.



Les Tours de Merle
19220 Saint-Geniez-Ô-Merle
05 55 28 22 31 - 05 55 28 27 67
contact@toursdemerle.fr
www.toursdemerle.fr

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Le Son et Lumière, créé en 1975 à l'ouverture des Tours de Merle, a enchanté les visiteurs pendant près de 30 ans.

Au coeur de la RNR (Réserve Naturelle Régionale) depuis juin 2025, les Tours de Merle vibrent aujourd'hui au rythme d'une autre beauté : celle d'une nature préservée, véritable écrin de biodiversité.

Visites et animations de début avril à fin octobre

Ateliers familiaux autour de la vie médiévale

Spectacles et reconstitutions historiques

Visites guidées et balades thématiques (nature, Moyen Âge, architecture)

Nuits de la chauve-souris

Observations naturalistes

Animations pour Halloween...

Une histoire ancrée dans la roche

Aux confins de la Xaintrie, les Tours de Merle forment un impressionnant ensemble fortifié érigé au Moyen Âge. Bâties sur un éperon rocheux naturellement défensif, ces tours ne logeaient pas qu'un seul seigneur, mais plusieurs familles nobles vivant côté à côté dans un étonnant système de co-seigneurie. Ce castrum médiéval, avec ses logis, son village et ses infrastructures, a été un véritable centre de vie et de pouvoir pendant des siècles.

800 ans de mariage !

En 1225, Hélis de Merle épousait Aymeric de Pesteil. Un mariage entre deux familles seigneuriales qui scelle la naissance d'une incroyable colocation médiévale ! Aux Tours de Merle, jusqu'à huit familles de seigneurs cohabitent, se succèdent, défendent et animent ce lieu unique. Une «copropriété» vieille de huit siècles !



PRODUCTEURS, TERROIR ET SAVEURS EN XAINTRIE

Manger local, c'est soutenir ceux qui font vivre notre territoire. En Corrèze, l'agriculture façonne nos paysages, fait vivre notre économie et contribue à notre santé. Ici, la richesse du terroir se retrouve dans la diversité des produits : fruits, légumes, fromages, viande, miel... et de nombreux producteurs engagés dans le bio. Nos élevages, notamment de vaches, participent à une production de qualité, reconnue bien au-delà du département.

Cet engagement se traduit aussi dans nos cantines, avec des actions fortes pour garantir aux enfants une alimentation saine, locale et équilibrée. Sans oublier nos Marchés de Pays, rendez-vous incontournables de convivialité !

DES CANTINES DE QUALITÉ

Afin de garantir des repas de qualité à nos enfants, les acteurs du territoire travaillent main dans la main avec les producteurs locaux.

Leur objectif : privilégier les circuits courts, proposer des produits frais et soutenir l'agriculture d'ici, conformément à la loi Egalim.

Loi Egalim

La loi ÉGalim vise à rééquilibrer les relations commerciales dans le secteur agricole, garantir une alimentation saine, durable et accessible, et valoriser le bien-être animal et la réduction des plastiques. Grâce aux mesures qu'elle met en place, il est possible d'améliorer la nutrition des enfants scolarisés, tout en renforçant l'économie locale et préservant le patrimoine rural.

Quelques spécialités locales incontournables

La flognarde, Bleu de Xaintrie, Tomme de Rilhac, Tête de veau, Gâteau aux châtaignes, Milhassou, Tourtous, Poêlée de cèpes, Mique... sans oublier la farcidure que l'on peut également appeler Poule sans os, Poule seize ou encore Colombette d'Argentat.

**POUR CONNAÎTRE
LES PRODUCTEURS
LOCAUX, C'EST ICI :**



LES MARCHÉS

ARGENTAT SUR DORDOGNE

Place Joseph Faure



Marché hebdomadaire

Jeudi matin

Foire

Jeudi matin (1^{er} et 3^{ème} du mois)

ST PRIVAT

Place du Champ de foire



Marché hebdomadaire

Vendredi matin

Marché de Pays

Juillet et août, les mardis avec animations de 18h à 23h

LA CHAPELLE ST GÉRAUD

Devant la mairie



Marché bimensuel

2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 16h30 à 19h30

Marché d'été

Juillet et août, les dimanches de 10h à 12h20

MONCEAUX SUR DORDOGNE

Le Bourg



Marché de Pays

Juillet et août, tous les jeudis à partir de 17h

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Deux races bovines emblématiques sont présentes en Xaintrie : la Limousine et la Salers. Toutes deux sont principalement élevées pour leur viande, réputée pour sa qualité. La Limousine est une race strictement bouchère mais la Salers, reconnaissable à ses grandes cornes en lyre, et sa robe acajou, est aussi utilisée pour la production de lait. Son lait est utilisé pour fabriquer le fromage Salers AOP, selon des méthodes artisanales et saisonnières.



Xaintrie

Vallée de la Dordogne

Communauté de Communes

Communauté de Communes
Xaintrie Val' Dordogne

Service attractivité

Rue de Turenne - BP 51
19400 Argentat-sur-Dordogne

05 55 91 01 75
contact@ma-vie-en-xaintrie.com



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne